

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE PÉTANQUE ET JEU PROVENÇAL

LIGUE
DE FRANCHE-COMTÉ

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014

BURGILLE



14 décembre 2014

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| SOMMAIRE | 1 |
| FEUILLE DE PRÉSENCE | 2 |
| OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE | 3 |
| MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DU DOUBS | 3 |
| APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013 | 4 |
| RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE..... | 4 |
| RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL | 6 |
| BILAN FINANCIER 2014 | 9 |
| RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES | 11 |
| RAPPORT DES DÉLÉGUÉS AUX CHAMPIONNATS DE LIGUE | 11 |
| RAPPORT DES DÉLÉGUÉS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE..... | 16 |
| RAPPORT DES COMMISSIONS | 20 |
| ▪ FÉMININES | |
| ▪ ARBITRAGE | |
| ▪ SPORTIVE | |
| ▪ JEUNES | |
| ▪ TECHNIQUES | |
| ▪ DISCIPLINE | |
| ▪ FINANCES | |
| ▪ VÉTÉRANS | |
| ▪ PRESSE - COMMUNICATION | |
| BUDGET PRÉVISIONNEL 2015 | 29 |
| DATES ET LIEUX DES CHAMPIONNATS DE FRANCE 2015 | 29 |
| DÉSIGNATION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES | 29 |
| TIRAGE DU CRC | 31 |
| DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS NATIONAL | 31 |
| QUESTIONS DIVERSES..... | 31 |
| INTERVENTION DES PERSONNALITÉS..... | 32 |
| ANNEXES | 34 |

FEUILLE DE PRÉSENCE

▪ Délégués des Comités Départementaux :

CD 90 ILLANA Joseph
MIDEY René

CD 70 GALMICHE Patrick
BERTHET Christian, excusé
DEVOILLE Robert

CD 39 DE BASTOS Paulo
MARAUX Jean-Marie
VALET Christian

CD 25 CORDIER Daniel
LOCATELLI Jean
THOMAS Michel

▪ Nombre de voix par Comité :

| | | |
|-----------|----|--------------------------|
| ○ CD 90 : | 10 | |
| ○ CD 70 : | 18 | |
| ○ CD 39 : | 18 | |
| ○ CD 25 : | 18 | soit, au total, 64 voix. |

▪ Membres du Comité Directeur de la Ligue 2013-2016 :

Présents : Mmes CORDIER Viviane - MARAUX Émilie - PY Sylvia - SCHEPARD Peggy.

Mrs CARITEY Bernard - CERUTTI Lucien - CORDIER Daniel - CUISENIER Michel - DE BASTOS Paulo - DEMOUGEOT Michel - DEVOILLE Robert - GALMICHE Patrick - ILLANA François - ILLANA Joseph - JOUAN Patrick - LOCATELLI Jean - MARAUX Jean-Marie - MAUGAIN Pascal - MIDEY René - THOMAS Michel - TOURNIER Jean-Marie - VALET Christian.

Excusé : M. MARTINELLO Antoine.

▪ Vérificateurs aux Comptes :

2013-2015 : PRENAT Djamila - POTTIER Éric.

▪ Commission de Surveillance des Opérations Électorales :

BILLET Joël - PRENAT Djamila - LHOMME Denis.

▪ Personnalités présentes :

- Thierry DECOSTERD, Maire de Burgille,
- Adriana DOMERGUE, représentante du Comité Régional Olympique et Sportif de Franche-Comté,
- Denis LHOMME, ancien Président de la Ligue de Franche-Comté.

▪ Personnalités excusées :

- Madame Fabienne DEGUILHEM, Directrice Régionale de la DRJSCS,
- Denis VUILLERMOZ, Vice-Président du Conseil Régional de Franche-Comté, chargé des Sports,
- Rémi NAPPEY, Vice-Président du Conseil Général du Doubs, chargé des Sports,
- Gérard GALLIOT, Conseiller Général d'Audeux,
- Jean-Marie VERNET, Président du Comité Régional Olympique et Sportif de Franche-Comté.
- Claude AZEMA, Président de la FIPJP.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Jean-Marie MARAUX ouvre l'Assemblée Générale :

« Le quorum des membres présents étant atteint,

Je déclare ouverte l'Assemblée Générale 2014 de la Ligue de Franche-Comté de Pétanque et Jeu Provençal.

Le Comité Directeur de la Ligue et son Président sont très heureux de vous recevoir et vous souhaitent la bienvenue.

Je salue tout particulièrement la présence des invités :

- Thierry DECOSTERD, Maire de Burgille,
- Adriana DOMERGUE représentant le Président du CROS, Jean Marie VERNET, excusé,
- Denis LHOMME, ancien Président de la Ligue.

Je vous présente plusieurs excuses :

- Fabienne DEGUILHEM, Directrice régionale de la DRJSCS
- Denis VUILLERMOZ, Vice-président du Conseil Régional de Franche-Comté chargé des Sports représentant la Présidente Mme Marie-Guite DUFAY excusée,
- Gérard GALLIOT, Conseiller Général d'Audeux,
- Rémi NAPPEY, Vice-président du Conseil Général du Doubs chargé des Sports,
- Claude AZEMA Président de la F.I.P.J.P.,
- Marcel BOUILLON, Président d'honneur de la Ligue.

Je salue le représentant de la presse Patrick JOUAN pour l'Est Républicain.

Bienvenue à vous toutes et tous, les dirigeants des comités et des clubs.

J'adresse mes remerciements au Comité du Doubs et à son Président Daniel CORDIER sans oublier le club local de Burgille et son Président Rémi BOUDAUX pour la réception d'accueil et le vin d'honneur à l'issue de notre Assemblée Générale.

Avant l'ouverture de l'ordre du jour, je souhaite un prompt rétablissement aux dirigeants et licenciés malades, hospitalisés ou en convalescence.

L'année 2014 n'a pas épargné notre ligue, nos comités et nos clubs, nous avons perdu malheureusement au sein de nos clubs de nombreux dirigeants et licenciés. Pour eux, pour tous nos proches, qui nous ont quittés, je vous invite à observer un instant de recueillement.

Avant de passer à l'ordre du jour, je vous informe que j'ai reçu deux courriers du Président de la Pétanque Franc-Comtoise, Patrick FRACHEBOIS, que nous traiterons au moment des questions diverses. »

MOT D'ACCUEIL DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DU DOUBS

Daniel CORDIER, Président du Comité du Doubs, accueille les participants par les paroles suivantes :

« Monsieur Jean-Marie MARAUX, Président de la Ligue de Franche-Comté, Monsieur Thierry DECOSTERD, Maire de Burgille et président de la communauté de communes du Val Marnaysien, Mesdames et Messieurs les membres de la Ligue, Messieurs les Présidents de Comité, Mesdames et Messieurs,

Je suis particulièrement heureux et honoré de vous accueillir dans notre département et surtout, je remercie de suite le président Rémi BOUDAUX d'avoir accepté l'organisation de cette assemblée dans sa commune.

C'est la deuxième assemblée organisée à Burgille, après celle du comité du Doubs le 19 novembre 2005 en présence de Thierry DECOSTERD, maire de la municipalité de Burgille et de Monsieur Claude AZEMA Président à cette époque de la Fédération Internationale et Française de Pétanque et Jeu Provençal.

Monsieur DECOSTERD connaît très bien la pétanque puisqu'il a été licencié de 2002 à 2009 et a occupé le poste de trésorier général.

Tous nos remerciements à monsieur le Maire pour la mise à disposition de la salle, au club de Burgille pour le café d'accueil. Le vin d'honneur, offert par le comité du Doubs, sera servi dès la fin de cette assemblée.

Bon débat et bonne assemblée à vous toutes et tous. »

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2013

Aucune remarque n'étant formulée, sur demande du Président, le compte rendu de l'Assemblée générale du 15 décembre 2013 à Lure est adopté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DE JEAN-MARIE MARAUX, PRÉSIDENT DE LA LIGUE

« Monsieur le Maire,
Madame la représentante du CROS,
Messieurs les Présidents de Comités,
Mesdames, Messieurs, les Présidents(es) et Dirigeants (es) de clubs,
Mesdames, Messieurs, les membres du Comité Directeur des Comités et de la Ligue,
Mesdames Messieurs,

Tout d'abord, permettez-moi de remercier toute l'équipe du Comité Directeur qui m'entoure à la tête de notre Ligue, une équipe dirigeante active avec des personnes motivées aux postes principaux et des commissions qui sont sources de propositions avant la décision finale prise par le Comité. Cette manière de travailler est essentielle car les meilleures réflexions sont souvent approfondies en petit comité au sein des commissions qui ont des sujets bien précis à traiter. Une seule ombre demeure avec la vacance d'un ou d'une responsable pour la Commission de discipline suite à la démission de Michel DEMOUGEOT auquel j'adresse mes remerciements pour son travail au sein d'une commission ingrate dont nous aurons l'occasion de reparler en écoutant son rapport.

Concernant les effectifs pour 2014, notre Ligue a maintenu le cap puisque nous enregistrons 5632 licenciés pour 5690 en 2013. La baisse la plus sensible est à l'actif du comité du Doubs qui a perdu 65 licenciés, alors que le Comité de Haute Saône a progressé de 27 licenciés, le Territoire de Belfort affiche plus 12 et le Jura moins 58.

Du côté des résultats sportifs, notre Ligue a été relativement performante avec des places correctes aux divers championnats de France. Je félicite tous les champions de ligue et de comités 2014 et tout particulièrement les jeunes minimes du Jura qui ont accédé aux demi-finales à SOUSTONS. Je laisserai à Joseph le soin de vous rendre compte des résultats détaillés.

Pour la Coupe de France des Clubs 2014/2015, je souhaite pleine réussite aux trois clubs francs-comtois pour leur prochaine rencontre au 3^e tour de zone (Vesoul, PFC Besançon et St Claude).

Je félicite les clubs qui ont figuré au niveau national avec Salins et Vesoul 1 qui se maintiennent en National 2 ainsi que Vesoul 2 qui se maintient en National 3, saluons l'arrivée également de la Pétanque Luronne en National 3 masculine et la Pétanque franc-comtoise de Besançon en National Féminine pour 2015. Un bémol est

à noter avec le forfait de l'ASPTT VESOUL en CNC1, un club qui n'a pu honorer son engagement principalement par manque de participants.

Pour 2015, la Ligue renouvellera son soutien aux clubs engagés en championnat national et régional des clubs. Les jeunes ne seront pas laissés pour compte puisque l'organisation du marathon réservé aux équipes de notre Ligue sera reconduite et nous engagerons également deux équipes en Championnat National des Clubs Jeunes.

Pour les compétitions organisées en 2014, je remercie les clubs qui ont accueilli des championnats régionaux et qui ont organisé des concours nationaux et régionaux. Je souhaite pleine réussite à ceux qui en accueilleront pour la saison 2015.

Je tiens à mettre à l'honneur le Comité du Jura et son Président Paulo DE BASTOS qui ont réussi parfaitement l'organisation de la finale du championnat des clubs pour les jeunes au boulodrome régional du Val d'Amour. Une compétition nationale qui nous a permis de voir évoluer des jeunes et leurs éducateurs avec une qualité de jeu et un respect remarquables.

Pour 2015, le Jura et la Ville de Lons le Saunier seront à l'honneur avec l'organisation de la Coupe du Monde Féminine et du Trophée des Villes du 7 au 11 janvier à Juraparc.

Notre Ligue a une situation financière stable avec un budget de 44 000.00 € mais nous devons rester vigilants car nos dépenses augmentent et nos recettes diminuent quelque peu.

Les frais principaux sont les charges liées aux déplacements de nos équipes sur les divers championnats de France sans oublier les championnats des clubs régionaux et nationaux. La fédération nous présente chaque année de nouvelles compétitions nationales mais nous devons faire face aux nouvelles dépenses pour ces championnats car l'aide fédérale est bien insuffisante. Les autres dépenses sont relatives aux financements de la formation de l'encadrement de nos jeunes et aussi la formation de nos dirigeants (arbitres, dirigeants de Clubs ou de Comités), sans oublier les sélections régionales et de la zone 8 pour les jeunes et les espoirs.

Pour équilibrer nos finances, nous devons solliciter les collectivités territoriales et les services de l'État afin d'obtenir des subventions absolument nécessaires au développement de notre sport Pétanque et aujourd'hui, j'adresse mes remerciements les plus vifs aux différents partenaires :

- Le Conseil Régional de Franche-Comté,
- La Direction régionale de la Cohésion sociale et de la protection des populations avec le CNDS,
- Les Conseillers Régionaux et Généraux et les élus locaux qui, dans nos manifestations, aident les clubs par l'intermédiaire du Fonds d'Animation Locale.

Pour revenir à notre rôle de formation, je remercie les responsables du CROS de Franche-Comté qui mettent en place des actions très enrichissantes de formation pour nos dirigeants bénévoles.

Je n'oublie pas le rôle important de la communication entre nos licenciés et la Ligue.

Je remercie Patrick JOUAN pour l'Est Républicain qui nous apporte dans le journal du mardi dans Fréquence Pétanque, une bonne couverture tout au long de l'année. La revue Planète Boules de Patrick CHALANCON nous a apporté une belle double page de présentation de notre Ligue de Franche-Comté.

Maintenant après les satisfactions et remerciements, je vous fais part de mon inquiétude concernant deux points négatifs que nous devons tenter de résoudre avant que la situation devienne critique et irrémédiable.

Le point le plus délicat concerne les nombreux cas disciplinaires qui se multiplient à grande vitesse dans nos comités sur les compétitions officielles. Les différents dossiers disciplinaires instruits proviennent de comportements excessifs dont les causes sont principalement liées à la prise d'alcool.

Nos dirigeants bénévoles tentent de gérer les situations mais parfois il est nécessaire de recourir à des rapports qui amènent les Présidents de Comité ou de Ligue à saisir leur commission de discipline respective. Par contre, les décisions prises avec d'éventuelles sanctions doivent être conformes au règlement disciplinaire et surtout motivées avec des faits détaillés et précis sous peine de rejet au niveau supérieur en cas d'appel. Il est nécessaire que les rapports de nos dirigeants soient bien rédigés au moment des incidents afin que l'instruction du dossier puisse se faire sans problème. Je proposerai que chaque délégué et arbitre possède sur lui lors de toutes compétitions un modèle de rapport d'incidents qui sera rempli sur place lors des faits et signé de toutes les personnes présentes. A vous tous dirigeants, sachez que votre Président est à vos côtés afin d'éradiquer tous ces mauvais comportements qui donnent une image négative de notre discipline sportive.

Le second point concerne la baisse de participation des joueurs et joueuses sur les compétitions officielles, championnats et concours. La Commission sportive devra se pencher sur cet état de fait afin de trouver les causes et tenter d'y remédier. Je pense que nous devons modifier la durée de nos compétitions en adoptant d'autres formules de concours qui permettent aux participants de terminer à des heures raisonnables. Pour les championnats, il me semble que la fréquentation en baisse est due à la vie actuelle difficile financièrement pour les joueurs et joueuses qui doivent supporter des frais de déplacement et de repas lors des compétitions assez lointaines.

La Ligue est l'intermédiaire entre les instances fédérales et les comités et de ce fait, doit faire remonter auprès de nos dirigeants nationaux les problèmes de la base, problèmes des clubs et des licenciés. Aussi, elle doit être vigilante aux propositions et aux orientations de la Fédération et de ses responsables.

J'ai le sentiment que notre Ligue a bien progressé principalement dans un travail harmonieux entre nos quatre comités. Nous travaillons ensemble efficacement et surtout de manière collégiale afin de rendre dynamique et intéressante, auprès de tous les publics, notre discipline sportive.

Nous sommes déjà à mi-mandat et je souhaiterais que pour les deux dernières années, nous puissions apporter des solutions durables à nos problèmes et surtout que notre sport soit pratiqué par des joueurs et joueuses avec des valeurs sportives et humaines telles que le respect de l'adversaire et le fair-play.

Que notre Assemblée Générale 2014 puisse se dérouler dans une ambiance positive et constructive.

Que vive et se développe notre sport favori, dirigeants et joueurs unis dans un même élan !

Je terminerai en vous souhaitant par avance de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année sportive 2015 à vos comités, à vos clubs et à tous vos licenciés sans oublier tous vos bénévoles.

Merci de votre attention. »

RAPPORT MORAL DE PATRICK GALMICHE, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

« Chers amis,

Le Président vous a fait un tour d'horizon de la saison 2014, qui sera complété ultérieurement par les différents intervenants. Le travail étant très bien réparti, il me reste à vous parler de nos effectifs en donnant quelques chiffres qui pourront nourrir une réflexion future.

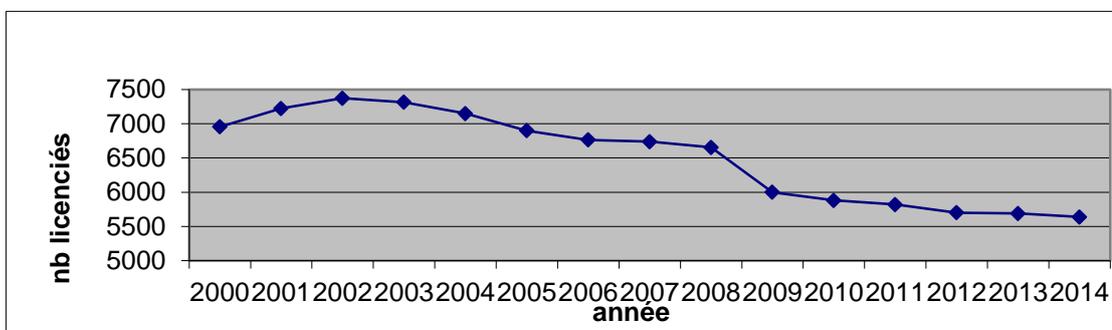
Ce qui pourrait sembler simple est plus complexe qu'il n'y paraît C'est comme dans les manifestations, les chiffres sont différents suivant celui qui les donne. La FFPJP, dans le tableau récapitulatif fourni avec les documents du Congrès, comptabilise licenciés et duplicatas. Personnellement, je me base sur les chiffres visibles dans geslico à la date du 30 septembre (chiffres repris sur nos fiches financières).

Il en ressort que 2014 est la douzième année de baisse des effectifs ; avec 1538 licenciés, nous accusons une baisse de 52 licenciés, soit 0.90%.

La FFPJP enregistre une hausse d'environ 1000 unités, sans atteindre la barre des 300 000.

▪ Évolution de l'effectif total de la Ligue

| | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 |
|-----------|-------|-------|-------|-------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Effectif | 7 314 | 7 148 | 6 900 | 6 764 | 6 738 | 6 654 | 5 998 | 5 881 | 5 821 | 5 702 | 5 690 | 5 638 |
| variation | -0.7% | -2.2% | -3.4% | -2% | -0.38% | -1.25% | -9.84% | -1.95% | -1.02% | -2.04% | -0.20% | -0.90% |

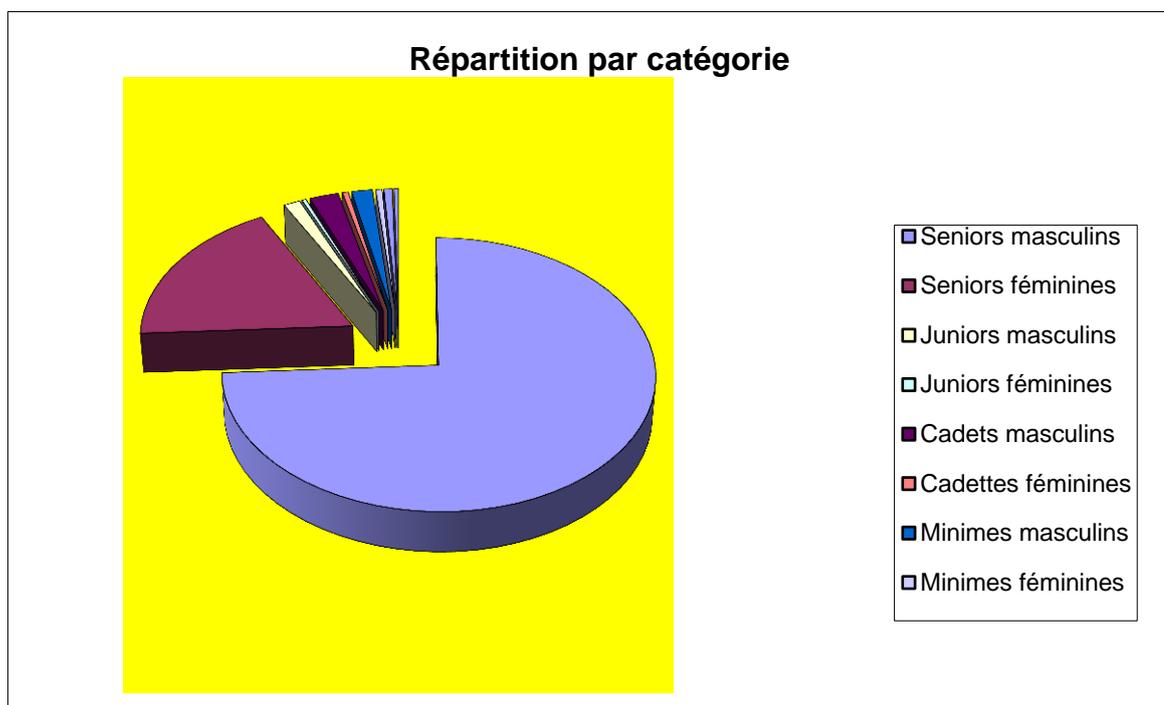


▪ **Répartition par catégorie :**

Depuis de nombreuses années, la répartition par catégorie des licenciés est identique.

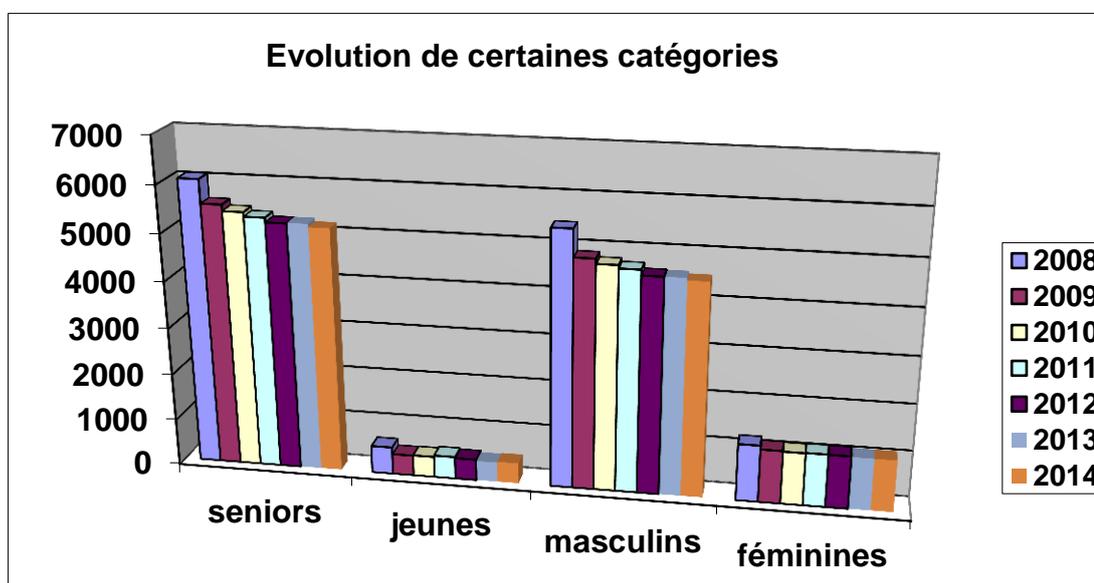
Un peu moins des trois quarts des licenciés sont des seniors masculins (exactement 74.2%) ; 18% de seniors féminines et 7.8% de jeunes (au lieu de 7.5%, l'an passé).

La proportion hommes/femmes est identique : 80 % d'hommes pour 20% de féminines.



▪ **Évolution des catégories par rapport à l'an dernier**

| catégories | Licences 2013 | Licences 2014 | Différ. en nbre |
|---------------------|---------------|---------------|-----------------|
| Seniors masculins | 4 246 | 4 185 | - 61 |
| Seniors féminines | 1 020 | 1 012 | -8 |
| Juniors masculins | 71 | 76 | +5 |
| Juniors féminines | 15 | 19 | +4 |
| Cadets masculins | 118 | 134 | +16 |
| Cadettes féminines | 32 | 27 | -5 |
| Minimes masculins | 105 | 96 | -9 |
| Minimes féminines | 28 | 29 | +1 |
| Benjamins masculins | 40 | 38 | -2 |
| Benjamins féminines | 15 | 22 | +7 |
| Total Seniors | 5 266 | 5 197 | -69 |
| Total Jeunes | 424 | 441 | +17 |
| Total Masculins | 4 580 | 4 529 | -51 |
| Total Féminines | 1 110 | 1 109 | -1 |
| Total général | 5690 | 5 638 | -52 |

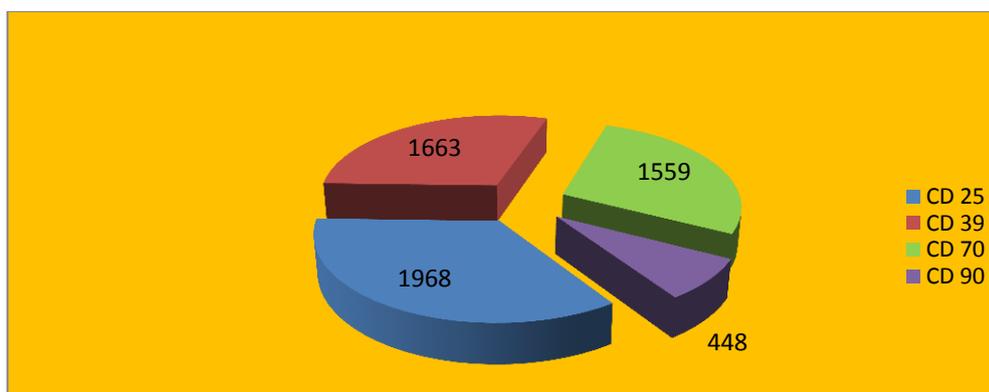


Si on étudie l'évolution des catégories et des sexes, par rapport à l'an passé, on constate :

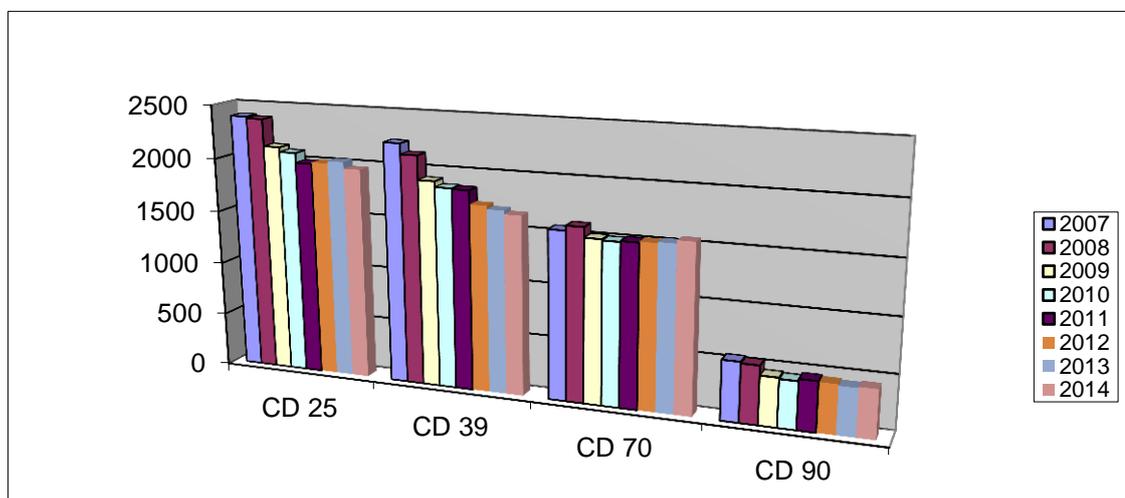
- Une baisse des seniors masculins (-61) et féminins (-8).
- Une augmentation du nombre de jeunes : +17.
- L'effectif féminin est globalement stable.

Sur le graphique, vous pouvez observer la tendance sur les 7 dernières années : diminution des seniors et des masculins. Relative stabilité des effectifs jeunes et féminins.

▪ **Effectif 2014 des quatre Comités Départementaux :**



| Catégories | CD 25 | CD 39 | CD 70 | CD 90 | Total |
|---------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| Seniors masculins | 1574 | 1221 | 1071 | 319 | 4185 |
| Seniors féminines | 311 | 298 | 318 | 85 | 1012 |
| Juniors masculins | 15 | 24 | 29 | 8 | 76 |
| Juniors féminines | 2 | 7 | 8 | 2 | 19 |
| Cadets masculins | 25 | 47 | 49 | 13 | 134 |
| Cadettes | 4 | 8 | 12 | 3 | 27 |
| Minimes masculins | 20 | 38 | 36 | 2 | 96 |
| Minimes féminines | 7 | 6 | 10 | 6 | 29 |
| Benjamins masculins | 8 | 11 | 14 | 5 | 38 |
| Benjamines | 2 | 3 | 12 | 5 | 22 |
| Total Seniors | 1885 | 1519 | 1389 | 404 | 5197 |
| Total Jeunes | 83 | 144 | 170 | 44 | 441 |
| Total Masculins | 1642 | 1341 | 1199 | 347 | 4529 |
| Total Féminines | 326 | 322 | 360 | 101 | 1109 |
| Total général 2014 | 1968 | 1663 | 1559 | 448 | 5638 |
| Total 2013 | 2027 | 1695 | 1530 | 438 | 5690 |
| Différence | -2.9% | -1.9% | +1.9% | +2.3% | -0.9% |



Deux Comités Départementaux ont un effectif qui progresse : le CD 90 (+10, +2.3%), le CD 70 (+29, soit + 1.9%), tandis que les effectifs sont en baisse pour le CD 25 (-59, soit -2.3%) et le CD 39 (-32, soit -1.9%).
Le tableau ci-dessus montre l'évolution sur plusieurs années.

▪ **Nombre de clubs par Comité Départemental :**

| | CD 25 | CD 39 | CD 70 | CD 90 | Ligue |
|-------------|------------|----------------------------------|--------------------------------|----------|------------|
| 2013 | 40 | 26 | 34 | 9 | 109 |
| 2014 | 40 | 27 | 33 | 8 | 108 |
| 2015 | 39 | 29 | 32 | 8 | 108 |
| | - Fougères | + Moissey + AS PTT Grand Lons | - AS PTT - Sapeur + Luze | | |

Il me reste à remercier tous ceux qui ont accepté de partager de nombreuses tâches incombant au Secrétariat Général :

- Paulo De Bastos, qui a en charge la rédaction des procès-verbaux des réunions qui s'en acquitte avec rapidité comme vous pouvez le constater. Le comité directeur s'est réuni à trois reprises en 2014.
- Robert DEVOILLE, qui gère les inscriptions aux championnats de Ligue, du diaporama, et de bien d'autres tâches, notamment l'élaboration des graphiques car je suis définitivement fâché avec Excel.
- Joseph ILLANA, qui collecte les comptes rendus des délégués aux championnats de Ligue et aux championnats de France
- notre Trésorière Générale, Émilie MARAUX qui imprime les diplômes de champions.
- Et enfin, Jean-Marie TOURNIER qui relira et corrigera avec minutie le compte rendu de l'assemblée générale.

Je vous remercie de votre attention. »

RAPPORT FINANCIER 2014 D'ÉMILIE MARAUX, TRÉSORIÈRE GÉNÉRALE

Émilie MARAUX, Trésorière Générale, donne tous les chiffres concernant le bilan financier 2014(annexe 1) :

▪ **Recettes : 42 114.52 €**

- **Licences - Participation CRC:** 11 366.00 €
- **Subventions :** 13 001.94 €
 - o CNDS : 5 500.00€
 - o FFPJP (CNC Jeunes) : 2 100 €
 - o FFPJP (Déplacements aux Championnats de France) : 2 561.78 €

- Conseil Régional : 2 840.16€
- **Inscriptions aux Championnats** : 17 196.00 €
- **Intérêts** : 550.65 €
- **Dépenses : 45 776.98 €**
 - **Frais de fonctionnement** : 1 373.11 €
 - Déplacements membres : 805.30 €
 - Frais de secrétariat : 172.28 €
 - Frais postaux : 118.73€
 - Photocopieur, relieuse : 212.35 €
 - Frais bancaires : 64.45 €
 - **Assemblée Générale, Réception, Relations publiques** : 2 364.80 €
 - **Championnats de France** : 26 616.33 €
 - **Récompenses** : 2122.75€
 - Coupes et Trophées : 1 551.35 €
 - Diplômes : 571.40 €
 - **Commissions** : 7 631.20 €
 - Arbitrage : 2 107.93 €
 - Féminine : 622.14 €
 - Techniques : 706.50 €
 - Jeunes : 3 438.72€
 - Discipline : 375.30 €
 - Finances : 380.61 €
 - **Divers** : 5 668.79 €
 - Réversion et Aides aux concours nationaux: 494.80 €
 - Participation CRC,CNC et dotations Championnats : 4 800.00 €
 - Cotisation CROS : 271.26 €
 - Journée des dirigeants : 102.73 €
- **Ce bilan 2014 est débiteur de 3 662.39€.**
- **Justification du solde**

| | | |
|-------------------------|---|-----------------------|
| Solde 2013 | : | 63 190.70 € |
| Crédit 2014 | : | + 42 114.59 € |
| Déplacements dirigeants | | <u>-3 030.77 €</u> |
| Dons dirigeants | | <u>+3 030.77 €€</u> |
| Débit 2014 | : | <u>- 45 776.983 €</u> |

Avoir au 26/11/14 : 59 528.31€

Cet avoir est réparti de la façon suivante :

| | | |
|------------------------|----------|-------------------|
| Compte CMDP | : | 14 302.58 € |
| Livret bleu | : | 11 622.69 € |
| Compte Tonic + | : | 27 384.74 € |
| Compte Tonic++ | : | <u>2 875.41 €</u> |
| Total | : | 61 476.61€ |
| Factures à encaisser | : | 5173.22€ |
| Factures à débiter | : | <u>-1 830.33€</u> |
| Total comptable | : | 59 528.31€ |

Émilie MARAUX adresse ses remerciements à :

- Jean-Marie TOURNIER pour les réservations hôtelières,
- Jean-Marie MARAUX pour le montage des dossiers de subvention,
- Jean LOCATELLI pour la commande des coupes,
- Robert DEVOILLE pour son aide précieuse tout au long de l'année.

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Les deux Vérificateurs aux Comptes sont Djamila FATMI et Éric POTTIER.
Djamila FATMI donne lecture de leur rapport (annexe 2). Les Vérificateurs aux comptes approuvent le bilan financier 2014 et engagent l'Assemblée Générale à donner son quitus à la Trésorière.

APPROBATION DU BILAN FINANCIER 2014

Le bilan financier 2014 est approuvé à l'unanimité.

COMPTES RENDUS DES CHAMPIONNATS DE LIGUE 2014

PARTICIPATION

Robert DEVOILLE commente la participation aux championnats et qualificatifs de Ligue (annexe 3).

Le principe de diffuser les inscriptions une journée avant le tirage est bon car aucun nouveau tirage, suite à des oublis, n'a été nécessaire.

La comparaison avec l'année précédente doit tenir compte du fait qu'en 2014 il n'y a pas eu de qualificatif triplette jeu provençal.

Quelques remarques :

Triplette masculin : -36

Triplette féminine : -14

Doublette masculin : -22

Triplette promotion : +16

Doublette mixte : +45

Tête à tête masculin : +22 (sur 6 ans, on est passé de 348 à 612).

Tête à tête féminin : +92 (augmentation due à la création d'un championnat de France).

Participation globale des seniors : 4299 pour 4159 l'an passé, soit +140.

Participation globale des jeunes : 244 pour 295, soit -51. Je pense que cette baisse est due au changement de procédure des qualificatifs jeunes.

Participation de 30/40 clubs pour le CD25, 23/27 clubs pour le CD 39, 26/32 pour le CD70 et 7/8 pour le CD90, soit 86 clubs pour la Ligue (+8 clubs par rapport à 2013).

Subsiste toujours le même problème pour se faire régler les frais d'inscriptions malgré plusieurs relances par mail et courrier (deux clubs sont toujours redevables : Arbois et Audincourt). (*Factures réglées depuis*).

RÉSULTATS

Joseph ILLANA donne lecture des comptes rendus des délégués :

- **CHAMPIONNATS QUALIFICATIFS A UN CHAMPIONNAT DE FRANCE**

Championnat tête-à-tête féminine

Mont sous Vaudrey le 23 mars ; 148 joueuses (61 en 2013)

Arbitre : Caritey Bernard

Délégué : Martinello Antoine

1 équipe qualifiée au championnat de France à St Avold (57).

Résultats :

1/2 finalistes : Py Sylvia de l'US Vesoul (70)

Janod Mathilde de l'ABJ (39)

Finaliste: Verset Myriam de l'ABJ (39)

Championne : Bourgeois-Besançon Frédérique de St Claude (39)

Championnat tête-à-tête masculin

Mont sous Vaudrey le 23 mars ; 612 joueurs (590 en 2013).

Arbitre : Devoille Robert

Délégué : Martinello Antoine

Résultats :

1/2 finalistes : Paris David de Damparis (39)

Frachebois Janick de la PFC (25)

Finaliste : Dexet Quentin de l'US Vesoul (70)

Champion : Xisto Jean-Michel de l'AS PTT Vesoul (70)

Championnat doublette mixte

Vesoul les Rêpes le 11 mai : 299 équipes (255 en 2013)

Arbitre : Di Rosa Éric

Délégué : Galmiche Patrick

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Colomiers (31)

Résultats :

1/2 finalistes : Frachebois Chantal - Frachebois Janick PFC (25)

Decard Marie - Lauro Damien de l'US Vesoul (70)

Finalistes : Mouglin Charlotte - Maraux Julien de Salins (39)

Champions : Flagel Mélanie - Tabouret Django de la Pétanque Sanclaudienne (39)

Championnat doublette féminine

Rougegoutte (90) le 27 avril : 107 équipes (105 en 2013)

Arbitre : Cordier Yves

Délégués : Schepard Peggy - Midey René

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Gruissan (11) les 07 et 08 juin

Résultats :

1/2 finalistes : Thomas Annie - Grangeot Mireille de l'US Vesoul (70)

Richard Manon - Flagel Mélanie de St Claude (39)

Finalistes : Franquin Nathalie - Chabod Mazzoleni Mélanie PFC (25)

Championnes : Rougeot Stéphanie - Py Sylvia de l'US Vesoul (70)

Championnat doublette masculin

Rougegoutte (90) le 27 avril ; 338 équipes (334 en 2013)

Arbitre : Caritey Bernard

Délégués : Schepard Peggy - Midey René

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Saint Avold (57) les 21 et 22 juin

Résultats :

1/2 finalistes : Barthe Sébastien - Bertoux Lucien de l'US Vesoul (70)

Grandjean Luc- Agkun Jessy de l'US Vesoul (70)

Finalistes : Xisto Jean-Michel - Rossi Fabiano de l'ASPTT Vesoul (70)

Champions : Maraux Julien - Jacquin Sébastiende Salins(39)

Championnat doublette jeu provençal

Offemont les 18 et 19 mai ; 80 équipes (63 en 2013)

Arbitres : Lhomme Denis - Midey Daniel

Délégué : Midey René
2 équipes qualifiées pour le championnat de France à Caveirac (30) du 22 au 24 août

Résultats :

1/2 finalistes : Illana Joseph- Sureda Thierry de Valdoie (90)
Kubacki Michel - Colcanap Thierry de Giromagny (90)
Finalistes : Bertocchi Antoine - Barnéoud Jean-Marc de Valentigney (25)
Champions : Guyot Nicolas - Prenat Laurent de Giromagny (90)

Championnat tripléte minime

Burgille (25) le 08 juin ; 12 équipes (12 en 2013)

Arbitre : Ardry Michel
Délégué : Thomas Michel

Résultats :

1/2 finalistes : Theami Leila - Koeller Pauline - Planson Bastien NH (25)
Faivre Alexis - Monnier Lucas - Lévêque Benjamin de Gy (70)
Finalistes : Lugand Vincent - Bourny Maxance - Journot Clément NH (39)
Champions : Michaud Nathan - Jarjat Quentin - Etignard Davy de Moirans (39)

Championnat tripléte cadet

Burgille (25) le 08 juin; 14 équipes (14 en 2013)

Arbitre : Ardry Michel
Délégué : Thomas Michel

Résultats :

1/2 finalistes : Gaugier Sulyvan - Comparet Aymeric - Pomaro Maxime de l'ABJ (39)
Trapezandiles Enzo -Trapezandiles Océane - Bourgeon Thomas d'Esprels (70)
Finalistes : Pinson Valentin - Monnet Christophe - Le Loet Yoenn NH (39)
Champions : Grosse Maxime - Villet Jourdan - Bey Kevin Champagnole (39)

Championnat tripléte junior

Burgille (25) le 08 juin ; 8 équipes (8 en 2013)

Arbitre : Ardry Michel
Délégué : Thomas Michel

Résultats :

1/2 finalistes : Sam Jordan - Tesliski Florian - Valkre Julien N.H. (25)
Orriols Benjamin - Morisot Victor - Daval Alexandre N.H. (70)
Finalistes : Pommier Valentin - Demont Aymeric - Journet Elie N.H. (39)
Champions : Angonin Tristan - Glab Dylan - Pourchet Etienne N.H. (39)

Championnat tripléte féminine

PFC le 20 avril ; 58 équipes (67 en 2013)

Arbitre : Clément Jean-Pierre
Délégué : Thomas Michel

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Laval (53) les 06 et 07 septembre

Résultats :

1/2 finalistes : Chaillard Aurélia - Perrin Nadine - Grangeot Mireille de l'Us Vesoul (70)
Thomas Sylviane - Marchand Nicole - Girod Anne-Marie de Sochaux (25)
Finalistes : Bolle-Reddat Séverine - Garnier Vanessa - Wutrich Nathalie de Pontarlier (25)
Championnes : Guillemeny Margaux - Glab Cassandra- Lorine Irène de l'ABJ (39)

Championnat tripléte masculin

PFC le 20 avril ; 166 équipes (201 en 2013)

Arbitre : Clément Jean-Pierre
Délégué : Thomas Michel

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Brive (19) les 28 et 29 juin

Résultats :

1/2 finalistes : Belot Patrick - Fumez Cyril - Martin Didier de la PFC (25)
Cheveau Gwénaél - Kerdudo Tony - Delalleau Cédric de Valdoie (90)
Finalistes : Vanbaleghem Renald - Mazzoleni Joseph - Reggazzoni Elie de Pontarlier (25)
Champions : Reinhardt David - Prud'homme Félix - Prud'homme Kévin de Valentigney (25)

Championnat tripléte Promotion

PFC le 20 avril ; 208 équipes (192 en 2013)

Arbitre : Perrussel Michel

Délégué : Thomas Michel

2 équipes qualifiées pour le championnat de France à Brive (19) les 28 et 29 juin

Résultats :

1/2 finalistes : Faivre David - Monin Daniel - Da Silva Dias Geoffrey de Gy (70)
Glasson Nicolas - Lemoine Didier - Moureaux Fabrice du Russey (25)

Finalistes : Vallée Jérôme - Prenat Patrick - Tonelli Michel de Giromagny (90)

Champions : Moureau Bernard -Frachebois Patrick - Jouan Patrick de la PFC (25)

Championnat tripléte vétéran

Mont sous Vaudrey le 15 mai ; 92 équipes (78 en 2013)

Arbitre : Grandjean Éliane

Délégué : Demougeot Michel

1 équipe qualifiée pour le championnat de France à Mende (48) les 13 et 14 septembre

Résultats :

1/2 finalistes : Frachebois Janick - Moureau Bernard - Marengi Jean-Pierre de la PFC (25)
Gautherot François - Wutrich Michel - Burr Maurice de la PFC (25)

Finalistes : Illana François - Marzolla André - Reimbolt Gérard de l'ASMB (90)

Champions : Riquet Alain - Benetoux Louis - Gazeau Robert de la Vesontio (25)

• **CHAMPIONNATS NON QUALIFICATIFS A UN CHAMPIONNAT DE FRANCE**

Championnat tête-à-tête benjamin

Offemont le 18 mai ; 6 joueurs (4 en 2013)

Arbitre : Midey Daniel

Délégué : Midey René

Résultats :

Finaliste : Locatelli Léo de la PFC (25)

Champion : Deliot Evan de Champvans (39)

Championnat tête-à-tête minime

Offemont le 18 mai ; 24 joueurs (14 en 2013)

Arbitre : Midey Daniel

Délégué : Midey René

Résultats :

Finaliste : Carrera Benjamin de Valdoie (90)

Champion : Lugand Vincent de l'ABJ (39)

Championnat tête-à-tête cadet

Offemont le 18 mai ; 30 joueurs (16 en 2013)

Arbitre : Midey Daniel

Délégué : Midey René

Résultats :

Finaliste : Tremaud Benjamin de Champvans (39)

Champion : Peselli Aurélien de Gy (70)

Championnat tête-à-tête junior

Offemont le 18 mai ; 10 joueurs (13 en 2013)

Arbitre : Midey Daniel

Délégué : Midey René

Résultats :

Finaliste : Comparet Sunny de la PFC (25)

Champion : Valkre Julien de Pont de Roide (25)

Championnat doublette benjamin

Rougegoutte (90) le 27 avril ; 2 équipes (6 en 2013)

Arbitre : Plançon Christophe

Délégués : Schepard Peggy - Midey René
Résultats :
Finalistes : Monnier Lucas - Musard Valentin N.H. (25)
Champions : Locatelli Léo - Monnier Arthur de l'ABJ (39)

Championnat doublette minime

Rougegoutte (90) le 27 avril ; 9 équipes (17 en 2013)
Arbitre : Plançon Christophe
Délégués : Schepard Peggy - Midey René
Résultats :
Finalistes : Deliot Mathis - Nicod Nathan de Champvans(39)
Champions : Etignard Davy - Jarjat Quentin de Moirans (39)

Championnat doublette cadet

Rougegoutte (90) le 27 avril ; 16 équipes 23 en 2013
Arbitre : Plançon Christophe
Délégués : Schepard Peggy - Midey René
Résultats :
Finalistes : Bideaux Bryan - Fournier Bastien de Champvans (39)
Champions : Journot Antonin - Gaugier Nathan de l'ABJ (39)

Championnat doublette junior

Rougegoutte (90) le 27 avril ; 4 équipes (9 en 2013)
Arbitre : Plançon Christophe
Délégués : Schepard Peggy - Midey René
Résultats :
Finalistes : Gaigier Benjamin - Sburlino Giani de l'ABJ (39)
Champions : Valkre Julien - Sam Jordan N.H (25)

Championnat tripléte mixte

Lure les 13 et 14 septembre ; 64 équipes (67 en 2013)
Arbitres : Baudrot Raymond - Lameiras Georges
Délégué : Devoille Robert
Résultats :
1/2 finalistes : Grangeot Mireille - Lauro Damien - Loigerot Franck de l'Us Vesoul (70)
Mattey Doret Gaëlle- Dromard Mickael - Faivre Pierreti Alain de la JPP (25)
Finalistes : Frachebois Chantal - Frachebois Janick - Rouvelin Ludovic de la PFC (25)
Champions : Garnier Vanessa - Hong Chan- Hong Voeut de la JPP (25)

Championnat tripléte mixte vétérans

Mont sous Vaudrey le 17 avril ; 38 équipes
Arbitre : Locatelli Jean
Délégué : Valet Christian
Résultats :
1/2 finalistes : Ducrot Renée - Morin Alain - Michon Christian de Damparis (39)
Frachebois Marie-Paule - Frachebois Patrick - Frachebois Janick de la PFC (25)
Finalistes : Baron-Cottenot Josiane - Binda Jean - Olivier Serge de Champagnole (39)
Champions : Caillat Monique - Guyon Claude - Brevost-Chopelin Georges de Champvans (39)

Championnat tripléte benjamin

Burgille (25) le 08 juin ; 2 équipes (2 en 2013)
Arbitre : Ardry Michel
Délégué : Thomas Michel
Résultats :
Finalistes : Hong Tedhi - Locatelli Léo - Monnier Arthur NH (25)
Champions : Levêque Marine -Rollée Joséphine - Faivre Noa de Gy (70)

COMPTES RENDUS DES DÉLÉGUÉS AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE 2014

Canéjan (33) du 13 au 15 juin - triplettes jeu provençal

Joueurs : Frachebois Janick - Marenguy Jean-Pierre - Tatu Benjamin de la PFC (25)

Délégué : Christian Valet

Résultats :

Première partie perdue 11 à 7 contre une équipe de la ligue Midi Pyrénées en 3h30.

Deuxième partie gagnée 11 à 5 contre les Landes en 3h

Barrage de poule contre la ligue PACA partie perdue 11 à 4

Bon niveau de jeu, mais une très grosse poule.

Appréciations d'ensemble : Bonne organisation, des joueurs motivés, un très beau temps, un arbitrage moyen, un très beau site malheureusement non ombragé surtout au niveau des jeux.

Gruissan (11) les 7 et 8 juin - tête à tête senior

Joueur : Xisto Jean-Michel de l'AS PTT Vesoul (70)

Délégué : Cuisenier Michel

Très bonne organisation.

Résultats :

1^{ère} partie contre Langlois Yohann de l'Orne (61) gagnée 13 à 8.

2^{ème} partie contre Nicolas Tony de l'Ariège perdue 10 à 13.

Barrage contre Langlois Yohann de l'Orne (61) gagné 13 à 3.

1^{er} tour contre Rocher Dylan du Var (83) perdu 13 à 9.

Compte rendu : Bon comportement du joueur sur les parties et dans la vie courante, joueur très agréable. Jean-Michel n'a pas eu de chance au tirage de sa dernière partie.

Appréciation d'ensemble : J'ai vécu un bon championnat avec un joueur sympathique.

Gruissan (11) les 7 et 8 juin - doublette féminine

Joueuses : Py Sylvia - Rougeot Stéphanie de l'US Vesoul (70)

Déléguée : Maraux Émilie

Organisation : Excellente organisation, navette pour les repas du midi, servi très rapidement dans la salle des congrès. Sonorisation moyenne au début mais corrigée immédiatement.

Jeux : Très beau cadre à 15 m de la plage, avec le bruit des vagues. Jeux sélectifs et bien tracés.

Résultats :

1^{ère} partie contre le Var gagnée 13 à 12.

2^{ème} partie contre les Yvelines gagnée 13 à 07.

1/32 contre la ligue Rhône Alpes perdue 13 à 12.

Compte rendu : Un championnat réussi, même si l'équipe peut nourrir quelques regrets dans sa défaite en 1/32, en ayant mené 10 à 3. Belle prestation au tir de Sylvia et Stéphanie a su prendre confiance au fil des mènes.

Appréciations d'ensemble : Equipe très agréable. Tant sur les terrains qu'en dehors. D'ailleurs à ce sujet, l'équipe dit avoir vécu des moments très agréables par la suite.

Colomiers (31) les 12 et 13 juillet - doublette mixte

Joueurs : Flagel Mélanie - Tabouret Django de St Claude (39)

Délégué : Robert Devoille

Organisation : Bonne.

Résultats :

1^{ère} partie contre les Hautes Alpes gagnée 13 à 3 en 7 mènes.

2^{ème} partie contre la Haute Corse gagnée 13 à 11 en 10 mènes.

1/32 ème contre le Bas-Rhin gagnée 13 à 2 en 8 mènes.

1/16 ème contre la ligue Poitou-Charentes (Darodes Charlotte et Feltain Richard) perdue 13 à 11.

Compte rendu :

En 16^{ème}, très belle partie contre la ligue Poitou-Charentes. Juste un manque de souffle à la dernière mène (ils ont joué 6 boules sur une).

Appréciations d'ensemble : Très bonne délégation en résultats et sympathie avec l'équipe. A part le voyage aller avec un bouchon sur autoroute, accident camion citerne (3h sur place et 3h pour faire 22 km) un trajet de 16h30 !(pour moi depuis Lure).

Saint Avoild (57) 21 et 22 juin - doublette masculin

Joueurs : Maraux Julien - Jacquin Sébastien de Salins (39)

Délégué : Bernard Caritey

Résultats :

1^{ère} partie contre Lellouche Fontant Viannet Midi Pyrénées perdue 13 à 5 en 1h15.

2^{ème} partie contre Ziegler Lehmann Lot et Garonne perdue 13 à 12 en en 1h 15.

Compte rendu : 1ère partie contre les 1/4 de finalistes, partie équilibrée mais des boules importantes ratées au tir ont fait pencher le résultat chez nos adversaire, au demeurant de bons joueurs.

2^{ème} partie : départ en trombe de notre équipe qui mène rapidement 8 à 1, mais nos adversaires échangent leurs postes et la partie nous échappe, le tireur adverse faisant une partie sans faute au tir, nous avons la gagne en point de mire mais faute de rajouter ce petit point, nous échouons à 12.

Appréciations d'ensemble : équipe sympathique avec un gros potentiel de jeu, dommage j'avais prévu des tenues de rechanges en cas où !

Conclusion : trajet court, parties écourtées, délégation mitigée.

Saint Avoild (57) 21 et 22 juin - tête-à-tête féminine

Joueuse : Bourgeois – Besançon Frédérique de St Claude (39)

Déléguée : Schepard Peggy

Résultats :

1^{ère} partie contre le Bas-Rhin gagnée 13 à 8.

2^{ème} partie contre l'Allier gagnée 13 à 10.

1/32 ème contre la ligue du Limousin gagnée 13 à 11.

1/16 ème contre la ligue des Hauts de France perdue 13 à 9.

Compte rendu : Il n'a pas manqué grand-chose à notre joueuse pour se qualifier pour le dimanche. Elle a toutefois réalisé une très bonne prestation

Appréciations d'ensemble : joueuse sympathique et très appliquée, j'ai passé un très bon week-end en sa compagnie.

Soustons (40) les 23 et 24 août - triplète minime

Joueurs : Michaud Nathan - Jarjat Quentin - Etignard Davy de Moirans (39)

Délégué : Millet Jacques

Résultats :

1^{ère} partie contre la ligue de Bretagne gagnée 11 à 10.

2^{ème} partie contre la ligue du Limousin gagnée 11 à 2.

3^{ème} partie contre la ligue Languedoc-Roussillon perdue 11 à 5.

4^{ème} partie contre la ligue Midi-Pyrénées perdue 11 à 4.

5^{ème} partie contre la ligue d'Auvergne perdue 11 à 5.

Compte rendu : Bon début de championnat avec deux parties gagnées. Troisième partie : nous sommes menés 5 à 8 à la pause déjeuner, mais à la reprise, panique à bord nous perdons lors de la 1^{ère} mène. Mais, nous perdons surtout tous nos moyens pour les autres parties.

Appréciations d'ensemble : Séjour agréable pour tout le monde. Les enfants sont surpris par l'ambiance. Une découverte intéressante pour eux.

Soustons (40) les 23 et 24 août - triplète cadet

Joueurs: Grosse Maxime - Villet Jourdan - Bey Kevin de Champagnole (39)

Délégué : Tribut Maurice

Résultats :

1^{ère} partie contre Alpes de Haute-Provence perdue 13 à 6.

2^{ème} partie contre Manche partie gagnée 13 à 9.

3^{ème} partie contre la ligue Languedoc-Roussillon gagnée 13 à 2.

4^{ème} partie contre la ligue Hauts de France perdue 13 à 8.

5^{ème} partie contre la Vendée perdue 13 à 3.

Compte rendu : Mis à part l'équipe de Vendée qui était au-dessus du lot, les autres équipes étaient largement à notre portée. Malheureusement, seulement 2 parties gagnées sur 5. Classement final : 5^{ème}. Un gros manque de points pour notre équipe. Sinon très bon comportement des 6 équipes composant le groupe.

Appréciations d'ensemble : Bonne organisation du championnat. Bonne ambiance entre joueurs et éducateurs.

Soustons (40) les 23 et 24 août - tripléte junior

Joueurs : Pommier Valentin - Journet Elie - Demont Aymeric N.H. (39)

Délégué : Maraux Jean-Marie

Résultats :

1^{ère} partie contre la ligue d'Aquitaine gagnée 13 à 7.

2^{ème} partie contre la ligue Midi-Pyrénées gagnée 13 à 3.

3^{ème} partie contre le Calvados gagnée 13 à 9.

4^{ème} partie contre la Loire-Atlantique perdue 13 à 1.

5^{ème} partie contre la Guyane gagnée par forfait.

1/16 ème contre le Limousin perdue 13 à 10.

Compte rendu : l'équipe a très bien joué dans les parties de poule et s'est classée à la 1^{ère} place en battant d'excellentes équipes. Mais en 1/16 contre le Limousin, les jeunes ont eu un coup de fatigue et un excès de confiance face à une équipe largement à leur portée. Vu la prestation des poules, c'est une déception de s'arrêter à ce stade de la compétition.

Appréciations d'ensemble : Excellent championnat des jeunes à Soustons et parfaite correction des 3 joueurs sur les jeux et en dehors où ils ont eu un comportement exemplaire.

Soustons (40) les 23 et 24 août - tripléte junior

Joueurs : Glab Dylan - Angonin Tristan - Pourchet Etienne N.H. (39)

Délégué : Bideaux Mickaël

Résultats :

1^{ère} partie contre la ligue Poitou Charentes gagnée 13 à 6.

2^{ème} partie contre la ligue Ile de France perdue 13 à 3.

3^{ème} partie contre la ligue Rhône Alpes gagnée 13 à 7.

4^{ème} partie contre la ligue d'Auvergne gagnée 13 à 9.

5^{ème} partie contre les Bouches du Rhône perdue 13 à 9.

1/16 ème contre le Maine et Loire gagnée 13 à 8.

1/8 ème contre les Pays de la Loire perdue 13 à 0.

Compte rendu : Pour cette équipe, ce fut leur dernier championnat de France jeunes. La motivation et l'envie de bien faire étaient présentes à chaque match à part la 2^{ème} partie où tous les joueurs n'ont pas pu rentrer dans leur match. Mon seul regret reste celui de la défaite en 1/8 ème, car vu le niveau et la qualité de jeu produit en 1/16 ème je pensais les voir passer ce tour. Sur le plan humain, j'ai passé 4 jours super agréables avec des juniors toujours respectueux du jeu, des adversaires et des consignes données par le coach.

Caveirac (30) les 22-23-24 août - doublette jeu provençal

Joueurs : Barnéoud Jean-Marc - Bertocchi Antoine de Valentigney (25)

Délégué : Tournier Jean-Marie

Organisation : Satisfaisante (la compétition a débuté sur deux sites distincts).

Résultats :

1^{ère} partie contre Abruzzo (Midi-Pyrénées) gagnée 11 à 5 en 3h11.

2^{ème} partie contre Boiron Languedoc Roussillon gagnée 11 à 0 en 1h et 4 mènes.

1^{ère} partie après les poules contre Badel de Seine et Marne perdue 11 à 9 en 3h 20 et 13 mènes.

Compte rendu : 1^{ère} partie : Bonne partie des 2 joueurs. Tireur : 7 sur 9. L'autre partie des poules jouant encore, la 2^{ème} partie commencera à 14h.

2^{ème} partie : Partie expéditive. Tireur 1 sur 2. Et pourtant un joueur de l'équipe adverse a été champion de France tripléte jeu provençal en 2012.

1/32^{ème} : La partie débute à 19h20 après plus de 4h d'attente. A 21h, le score est 5/3 en 7 mènes, coupure de courant, le jury décide de reprendre la partie le lendemain matin. A la reprise, 2 mènes en notre faveur 9/3, les 3 suivantes pour l'adversaire qui gagne à la dernière sur un coup de chance décisif.

Appréciations d'ensemble : Les 2 joueurs étaient très déçus, à juste titre, à l'issue de la partie perdue.

Une mention particulière à Jean-Marc Barnéoud qui a bien tiré et surtout très bien pointé, ce qui est important au jeu provençal. Comportement exemplaire des deux joueurs sur et en dehors des jeux.

Caveirac (30) les 22-23-24 août - doublette jeu provençal

Joueurs : Guyot Nicolas - Prenat Laurent de Giromagny (90)

Délégué : Illana Joseph

Organisation : sur deux sites

Jeux : tout à fait appropriés à la pratique du jeu provençal.

Résultats :

1^{ère} partie contre Orsoni du Gard gagnée 11 à 7 en 2h50.

2^{ème} partie contre Rypen de l'Allier perdue 11 à 3 en 1h30.

Barrage contre le Gard perdu 11 à 9 en 2h45.

Compte rendu : La 1^{ère} partie fut longue et équilibrée, nos joueurs s'imposent à l'énergie. 2^{ème} partie, plus rien ne va, une très mauvaise partie contre une équipe qui semblait être très largement à notre portée. En barrage de nouveau contre le Gard, j'ai assisté à une partie de bon niveau qui, hélas, ne tourna pas à notre avantage

Appréciations d'ensemble : J'ai un goût amer, car notre équipe avait largement le potentiel pour sortir de cette poule.

Laval (53) les 06 et 07 septembre - triplète féminine

Joueuses : Guillemeney Margaux - Glab Cassandra - Lorine Irène de ABJ (39)

Délégué : Thomas Michel

Organisation : Bonne

Résultats :

1^{ère} partie contre la ligue Midi Pyrénées gagnée par forfait.

2^{ème} partie contre le Lot et Garonne gagnée 13 à 12.

1/32 ème contre les Côtes d'Armor gagnée 13 à 8.

1/16 ème contre la Dordogne perdue 13 à 2.

Compte rendu : Bonne deuxième partie où les filles mènent 6 à 0, un petit relâchement et les adversaires reviennent au score. Une partie équilibrée avec très peu de déchet dans le jeu.

1/32 ème : partie très bien jouée, très peu de boules perdues.

1/16 ème : un mauvais début de partie et elles n'ont jamais trouvé la solution

Appréciations d'ensemble : Superbe week-end avec des filles qui jouent très bien. Bref une équipe super sympa.

Brive la Gaillarde (19) les 28 et 29 juin - triplète senior

Joueurs : Reinhardt David - Prud'homme Félix - Prud'homme Kévin de Valentigney (25)

Délégué : Devoille Robert

Hébergement correct. Jeux, goudron avec petits gravillons.

Résultats :

1^{ère} partie contre Faurel Paul du Tarn et Garonne perdue 13 à 5 en 1h20.

2^{ème} partie contre Arnaudeau Anthony du Poitou-Charentes perdue 13 à 12 en 14 mènes.

Compte rendu : A la 2^{ème} partie des poules, on mène 12 à 4, Kévin loupe la gagne au point. La mène suivante, l'équipe est complètement désunie ; on prend 2 points, mène suivante 5 points, puis 2 points. Retournement de situation en 4 mènes.

Appréciation d'ensemble : Délégation à oublier (jeux et accompagnement).

Brive la Gaillarde (19) les 28 et 29 juin -triplète promotion

Joueurs : Vallée Jérôme - Tonelli Michel - Prenat Patrick de Giromagny (90)

Délégué : Illana François

Organisation : Bonne organisation et hôtel confortable.

Jeux : Un grand parc avec 4 terrains de jeux répartis, les promotions logés au plus loin du podium, un gros orage survenu 10 mn avant de commencer a rendu le terrain très boueux et pas encourageant pour les rouleurs de boules,

Résultats :

1^{ère} partie contre la ligue Rhône-Alpes perdue 13 à 6 en 1 h 40.

2^{ème} partie contre la ligue Midi-Pyrénées perdue 13 à 11 en 1h 50.

Compte rendu :

Bon comportement de l'équipe, un petit plus de réussite dans la seconde partie et l'aventure continuait.

Appréciations d'ensemble :

Une agréable triplète, qui m'a redonné le goût d'être délégué.

Brive la Gaillarde (19) les 28 et 29 juin - triplète promotion

Joueurs : Moureau Bernard - Frachebois Patrick - Jouan Patrick PFC (25)

Délégué : Tournier Jean-Marie

Jeux : Stabilisé.

Résultats :

1^{ère} partie contre Bougnard de la ligue Rhône-Alpes perdue 13 à 12.

2^{ème} partie contre Dewatines de la ligue Aquitaine perdue 13 à 3.

Compte rendu : Orage bref et violent à la sortie de l'hôtel à 7h15. Les parties débutent à 8h05 et nouvel orage à 8h15. Le terrain stabilisé est détrempé.

1^{ère} partie : Très mauvais départ de notre équipe menée 4/12. Bonne réaction de nos joueurs qui jouent bien et remontent à 12. Hélas, la dernière mène leur sera fatale.

2^{ème} partie : Partie décevante. Nos joueurs ont surtout été dominés au point ; alors que le terrain séchait, ils n'ont pas modifié leur façon de jouer et ne se sont pas adaptés aux nouvelles conditions de jeu.

Appréciation d'ensemble : Nos trois joueurs étaient surtout déçus d'avoir mal joué. A noter toutefois que les deux équipes sorties de cette poule ont perdu l'une en ¼ de finale, l'autre en ½ finale.

Mende (48) les 13 et 14 septembre - triplète vétéran

Joueurs : Riquet Alain - Bénétoux Louis - Gazau Robert de la Vesontio (25)

Délégué : Cattelet Philippe

Hébergement : L'hébergement (litière, propreté des chambres et des sanitaires, composition des petits déjeuners) ne fut pas à la hauteur de l'organisation. Seul point positif, cet hôtel (brasserie) était situé à 5 minutes des terrains en voiture.

Organisation : L'organisation a été parfaite, d'autant que c'était le premier « France » organisé sur ce site. Les terrains étaient, soit en terre battue, soit en macadam, dans les deux cas recouverts de graviers. L'équipe de la ligue de Franche-Comté a joué les poules sur les premiers terrains cités.

Terrain : Stabilisé rouge

Résultats :

1^{ère} partie contre le Bas-Rhin gagnée 13 à 8.

2^{ème} partie contre la ligue Midi-Pyrénées perdue 13 à 7.

Barrage contre les Bouches du Rhône perdu 13 à 7.

Compte rendu : L'analyse des résultats de la triplète doit être mise en perspective au regard de l'hospitalisation du pointeur (Alain RIQUET) pendant trois semaines pour une pleurésie et ce, moins de deux mois avant le début de la compétition. Perte de poids de 12 kilos, fatigue extrême sont les symptômes d'un état de santé dégradé qui a handicapé ce joueur dès la deuxième partie et ne lui a pas permis d'être constamment au niveau boulistique qui est habituellement le sien.

Une première partie bien maîtrisée en 1 heure 30 mn, dans laquelle les Francs-Comtois ont donné le rythme dès qu'ils ont pris le bouchon aux Alsaciens pour allonger le jeu à 9/10 mètres.

Une seconde partie bien entamée face à Midi-Pyrénées, menant 4 à 1, puis une mène « catastrophe » avec 4 boules perdues à 1 mètre du bouchon qui donne 5 points à leurs adversaires suivie d'une mène où un tir raté de Midi-Pyrénées bouge le bouchon pour 3 points. Malgré un beau sursaut, leurs adversaires s'imposeront logiquement.

Enfin la troisième partie contre Bouches du Rhône ne permettra pas à nos joueurs de reprendre le bon rythme. Même la pause de 12 heures ne suffira pas pour qu'Alain puisse se requinquer.

Appréciation d'ensemble : L'état de santé du pointeur n'a pas permis à cette triplète, double championne de ligue depuis deux ans, d'exprimer tout son talent comme elle l'a fait lors de la première partie.

L'équipe de Midi-Pyrénées a, quant à elle, battu lors des huitièmes de finale, l'équipe championne de France en titre, confirmant ainsi que l'équipe de Franche-Comté avec des joueurs à 100% physiquement aurait pu aller plus loin dans ce championnat.

L'état d'esprit tant, entre les joueurs composant cette équipe, qu'à l'égard de leurs adversaires est à souligner.

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Commission des Féminines

Président Daniel CORDIER :

« Mesdames et Messieurs,

Pas de réunion ou d'autres compétitions que celle de la journée des féminines qui a été organisée le 02 mars 2014 au boulodrome de Lure et c'est le CD-70 qui a tout mis en œuvre pour que cette journée soit une réussite.

Je félicite Olivio ZUNINO et toute son équipe de la commission des féminines du CD-70 pour cette superbe journée et pour le service du midi avec plus de 100 personnes.

Je remercie Robert DEVOILLE pour son aide et l'arbitre Eric ESTEVE qui contrairement à d'habitude, a eu un peu de travail.

Le nombre d'équipes a été très satisfaisant avec 56 doublettes féminines qui ont participé à cette journée. : 3 du CD-39, 5 du CD-90, 23 du CD -25 ,25 du CD-70. Félicitations aux 3 équipes du Jura qui ont fait le long déplacement.

Les parties furent très disputées et parfois très longues. Les résultats ont été les suivants : Nadine PERRIN / Aurélia CHAILLARD de l'US Vesoul Pétanque et Vanessa GARNIER / Bernadette LAMBOLEY de la Pétanque de Pontarlier avec cinq parties, suivent 9 équipes à quatre parties, 16 à trois parties, 19 à deux parties, 8 à une partie et 2 à zéro partie.

Toutes les filles ont été récompensées par un très beau parapluie avec le logo de la ligue pour les 50 premières équipes et une autre récompense pour les 8 autres. Encore toutes nos félicitations à toutes ces dames.

La prochaine édition est prévue le dimanche 1^{er} mars au boulodrome de Belfort. »

Commission d'Arbitrage

Président : Bernard CARITEY (assisté par Jean LOCATELLI)

« Monsieur le Président de la ligue de Franche-Comté,
Messieurs les Présidents des Comités Départementaux,
Mesdames, Messieurs, les Membres de la Ligue de Franche-Comté,
Mesdames, Messieurs,

Faire un bilan d'une année d'arbitrage n'est pas une chose aisée, il faut faire la part de ce qui est positif et malheureusement aussi de ce qui est négatif.

Le positif pour commencer, trois candidats ont passé en Janvier l'examen d'arbitre de ligue, ça faisait quelques années que cela ne s'était pas produit et, cerise sur le gâteau, les trois candidats ont été admis arbitre de ligue.

Eliane GRANDJEAN du CD70, disparue récemment.

Michel PERRUSSEL du CD39,

Michel ARDRY du CD70.

Ils sont venus étoffer le corps arbitral de la ligue de Franche-Comté, félicitations à eux. Il ne faut pas se voiler la face : si pour l'instant l'arbitrage se passe plutôt bien, pour les années futures si notre effectif ne se renouvelle pas, ça va poser des problèmes pour assurer l'arbitrage de nos saisons sportives, et la création de nouvelles compétitions par notre Fédération ne va pas arranger la situation arbitrale. Car, ne l'oublions pas, sans arbitres pas de compétitions officielles.

Nous remercions également tous les organisateurs des différents championnats, CRC, coupe de France, et bien sûr tous les arbitres qui en ont eu la charge de les arbitrer. Une mention particulière à ceux qui ont officié avec notre arbitre national Jean LOCATELLI, à la finale du CNC jeunes à Mont sous Vaudrey et nous soulignons au passage la très belle organisation du CD39. Félicitations à son Président et surtout à tous les bénévoles présents.

Le négatif avec une petite participation à l'examen d'arbitre départemental dans les quatre comités qui composent la ligue, surtout un gros pourcentage d'échec de la part des candidats présents à l'examen, malgré une formation assurée par les référents des différents CD.

Nous vous rappelons que chaque comité est tenu d'organiser une formation annuelle destinée aux arbitres départementaux.

CD25 : 2 inscrits, 2 reçus

CD39 : 3 inscrits, 0 reçu

CD70 : 5 inscrits, 1 reçu

CD90 : 0 inscrit.

J'ai aussi constaté, lors de l'AG du CD90, la difficulté de faire fonctionner leur commission d'arbitrage, pas de Président, pas de CR, il ne faudrait pas que cette situation perdure, car dans un mois c'est le passage de l'examen d'arbitre départemental.

Nous avons tous été déçus par la non participation d'Eric DI ROSA à l'examen arbitre national, celui-ci tombant gravement malade à Marseille le jour de l'examen, il voulait démissionner de sa fonction, mais je lui ai demandé de rester pour donner un coup de main dans le CD90, il a accepté.

L'examen d'arbitre de ligue, ainsi que celui arbitre départemental aura lieu le 18 janvier 2015, à Besançon pour la ligue, et dans chaque CD pour le départemental.

Les candidatures à l'examen d'arbitre de ligue doivent me parvenir avant le 31 décembre 2014.

Les candidatures à l'examen départemental doivent parvenir aux référents de chaque comité départemental.

Notre commission nationale d'arbitrage nous a récemment envoyé un document relatant de ce qui est, ou pas correct, dans la tenue vestimentaire, les chaussures, lors des différentes compétitions ; cela servira à tous nos arbitres en cas de litige avec les joueurs et joueuses.

Pour info : Dernière minute, à la demande de Jean LOCATELLI, membre de la commission nationale d'arbitrage, référent de la zone 8 celui-ci a enfin obtenu une date pour la mise à niveau des arbitres de ligue. Celle-ci aura donc lieu le samedi 7 février 2015 aux environs de Strasbourg et le formateur sera Mr Grignon, arbitre international, membre de la CNA. Vous serez informés ultérieurement des modalités de cette réunion.

Je vous remercie de votre écoute, et vous présente à tous ainsi qu'à vos arbitres, familles une très bonne saison et année 2015. »

Commission Sportive

Président : Jean-Marie TOURNIER

« Monsieur le Président de la Ligue de Franche-Comté,
Mesdames, Messieurs, les membres de la Ligue de Franche-Comté,
Mesdames, Messieurs.

La commission s'est réunie le lundi 26 mai et a traité les sujets suivants.

1 – Projet de calendrier 2015.

En 2015, les championnats de France triplettes seniors et promotions auront lieu à des dates et en des lieux différents. D'autre part, le championnat senior regroupera 256 équipes et le championnat promotion 128, de sorte que ce dernier comportera des équipes de ligue et des équipes qualifiées au niveau départemental. Quelles conséquences pour nos championnats départementaux et de ligue ? Je n'ai eu une réponse claire à ces questions que le 20 mai à la réception du compte rendu du comité directeur de la fédération de fin avril. Les championnats triplettes seniors et promotions sont indépendants et les joueurs promotions doivent pouvoir participer aux deux compétitions. La conséquence est donc une augmentation des dates nécessaires à l'organisation de nos championnats de ligue et départementaux.

Les membres de la commission ont reçu un projet de calendrier 2015 élaboré par le président de la commission sportive, qui donne quelques explications. Évidemment l'ordre de nos championnats dépend des dates des différents championnats de France, qui diffèrent nettement des dates habituelles des années précédentes.

Comme l'an dernier, en général, les championnats de ligue précèdent de 2 semaines les championnats départementaux correspondants.

Après les interventions des membres présents, quelques modifications sont apportées, en particulier pour alléger un mois de mai toujours chargé. Ce projet sera envoyé aux membres du comité directeur de la ligue en vue de la réunion du 4 juin.

Aucune modification n'interviendra à l'issue de cette réunion du 4 juin. En revanche, en fin d'année, nous apprendrons que le championnat de France jeunes aura lieu à Nevers, mais nous ignorons aujourd'hui encore le lieu du championnat de France doublette jeu provençal.

2 – CRC féminin.

Une question m'a été posée concernant cette compétition. Pour chaque rencontre des 3 premières journées, la phase 3 prévoit une partie en triplette (4 points) et un tir de précision ou un tir de précision simplifié qui est la formule recommandée (4 points). Nous proposons d'adopter cette recommandation pour le CRC-F dans notre ligue.

D'autre part, pour la phase finale, en cas d'égalité entre 2 équipes, elles seront départagées par un tir de précision qui s'apparente à l'épreuve analogue du CRC masculin. Cette fois, les 4 joueuses participent à cette épreuve.

3 –Évolution du CNC.

Le CNC regroupe 112 équipes réparties en 3 divisions :

1^{ère} division : 2 groupes de 8

2^{ème} division : 4 groupes de 8

3^{ème} division : 8 groupes de 8.

1 équipe de notre ligue était inscrite en 1^{ère} division, ASPTT Vesoul, elle a malheureusement déclaré forfait.

2 équipes en 2^{ème} division dans le groupe C, US Vesoul 1 et Salins et qui terminent respectivement 2^{ème} et 5^{ème} et se maintiennent comme l'an dernier.

1 équipe en 3^{ème} division, US Vesoul 2, 3^{ème} du groupe H qui se maintient.

L'an prochain, nous aurons 4 équipes dans le CNC : Salins et US Vesoul 1 en 2^{ème} division, US Vesoul 2 et P. Luronne, champion de CRC1 en 2014 en 3^{ème} division.

4 – Évolution du CRC.

Classement du CRC 1 : P. Luronne, ABJ 1, Valdoie, ABJ 2, Vesontio, PFC 1, PFC 2, P.Boroillotte.

Classement du CRC 2 : Saint-Claude, Giromagny, Poligny, Salins, US Vesoul, Pont de Roide, Valdoie, JPP.

Classement du CRC-F : PFC, ABJ, US Vesoul 1, Vesontio, Valdoie, Salins, Bletterans, US Vesoul 2.

Composition des 3 groupes en 2015.

CRC 1 : Les 6 équipes classées de la 2^{ème} à la 7^{ème} place en 2014 qui se maintiennent et les 2 premières de CRC 2 qui montent de CRC 2.

CRC 2 : P. Boroillotte qui descend de CRC 1, les 3 équipes classées de la 3^{ème} à la 5^{ème} place qui se maintiennent et les 4 équipes de CDC championnes dans leur département, JPP (Pontarlier), PCHS (Domblans), Gy et ASMB (Belfort).

CRC-F : PFC, championne, monte en CNC. A noter que Valdoie a déclaré forfait

ABJ, US Vesoul 1, Vesontio, Salins et Bletterans se maintiennent et 3 équipes montent de CDC, JPP, ABJ et P.Luronne, conformément au cahier des charges de CRC-F.

Je vous remercie de votre attention. »

Commission des Jeunes

Président : Jean-Marie MARAUX

« En préambule, je vous présente les effectifs de notre Ligue pour 2014 :

| | | | | | |
|-------------|------------|------------|------------|------------|-------------|
| - Benjamin: | CD 25 = 10 | CD 39 = 14 | CD 70 = 26 | CD 90 = 11 | Total = 61 |
| - Minime : | CD 25 = 27 | CD 39 = 44 | CD 70 = 46 | CD 90 = 10 | Total = 127 |

| | | | | | |
|-----------|------------|------------|------------|------------|-------------|
| - Cadet : | CD 25 = 29 | CD 39 = 54 | CD 70 = 61 | CD 90 = 21 | Total = 165 |
| - Junior: | CD 25 = 17 | CD 39 = 31 | CD 70 = 37 | CD 90 = 11 | Total = 96 |

TOTAL 83 143 170 53 = **449**

Soit un pourcentage de 6.20 % du total des licenciés de notre Ligue de Franche-Comté.

Par rapport à 2013, nous notons une hausse sensible de 25 licenciés.

▪ **Bilan du 4^{ème} Marathon des jeunes de la Ligue**

Il a été organisé à Arc les Gray le dimanche 23 février. Très bonne organisation matérielle et logistique pour le repas de midi avec le support des dirigeants du CD 70 et du club de Gray la Ville.

36 équipes y ont participé avec la répartition suivante : (CD 39 : 16 – CD 70 : 13 – CD 25 : 6 – CD 90 : 1)

Finalistes :

Mathieu T, Pichery Y, Janod N (ABJ)

Vainqueurs : Ardriot V, Glab D, Glab Ch (Champvans)

La formule de la compétition a été améliorée et les jeunes comme les éducateurs ont été très satisfaits de cette belle journée sportive.

▪ **Championnats de Ligue jeunes 2014**

Résultats : cf § Rapport des délégués aux championnats de France.

Les championnats 2014 se sont bien déroulés avec une participation correcte bien que 2 des compétitions se soient déroulées dans le CD 90 (baisse des participants par rapport à 2013 : - 20 % 244 participations pour 295 en 2013). Il serait souhaitable de revoir la dotation au niveau des championnats non qualificatifs au France doublette et tête à tête.

▪ **Championnats des Clubs jeunes**

En 2014, le CD 70 et le CD 39 ont organisé un CDC jeunes pour les 2 catégories Benjamin-Minime et Cadet-Junior. Afin de sélectionner 2 équipes pour le CNC Jeunes qui s'est déroulé à BANS, une journée de qualification s'est déroulée le 12 octobre. Finalement 3 équipes ont pu être sélectionnées pour le CNC National, Moirans, Champvans et Lure. A la finale, les jeunes ont obtenu de bons résultats sans pouvoir se qualifier pour les finales du dimanche.

Pour 2015, la Commission devra réfléchir au système de qualification puisque nous avons 1 équipe par catégorie pour le CNC.

Le bilan de 2014 fait ressortir que la Ligue a rempli son rôle de formation pour les éducateurs mais le plus difficile est de convaincre les responsables de clubs qu'ils doivent au sein de leur structure développer la pratique du sport pétanque auprès des jeunes. Les clubs doivent se tourner vers le milieu scolaire afin d'établir des conventions de partenariat pour permettre la découverte du jeu au sein des écoles. Le marathon jeunes sera reconduit le dimanche 8 février 2015 à Bans au boulodrome régional du Val d'Amour, avec la même dotation de 1300 € (500 € de la Ligue et 200 € de chaque CD).

Je programmerai une réunion en début d'année 2015 afin de préparer au mieux la saison 2015 pour les jeunes à la Ligue mais également dans nos 4 comités.

Pour terminer, je félicite les clubs qui ont obtenu la labellisation de leur école de Pétanque, à savoir :

- 6 clubs du CD 39 : Champvans et ABJ Lons 3 étoiles, Moirans et Salins 2 étoiles et Champagnole 1 étoile et Poligny.
- 4 clubs du CD 70 : Gy 3 étoiles, Gray la Ville 2 étoiles, Aillevillers-Lyaumont 1 étoile et Esprels 1 étoile
- 1 étoile pour le Comité du Territoire de Belfort.

Je remercie tous les dirigeants des clubs, éducateurs, initiateurs qui ont participé activement aux actions pour nos jeunes et j'émets le souhait que nous puissions fidéliser nos jeunes en les intéressant à notre discipline sportive. »

Commission Technique

Responsable : Patrick GALMICHE

Encadrement

Examen BF1 2014

Sur les 9 candidats qui avaient suivi un stage de préparation, soit à Mont sous Vaudrey le 14 décembre, soit à Arc les Gray le 28 décembre, 8 candidats étaient présents à l'examen qui a eu lieu le samedi 1^{er} février 2014 à Arc les Gray. Eric Di Rosa était absent pour cause d'hospitalisation (il pourra passer l'examen en 2015.)

Les quatre membres du jury étaient : Jean-Marie MARAUX, Paulo DE BASTOS, Jean-François LALLEMAND et Francis THIEBAUT.

Les notes s'échelonnant entre 55.5 et 82.8 sur 100 et ayant tous fourni une attestation, ont été reçus :

CD 39 : Thierry BEY - Mickaël BIDEAUX - Nadine CANIOTTI - Philippe JOURNOT - Nicolas JANOD.

CD25 : Raymond ROY

CD 70 : David FAIVRE - Christian TERRASSON.

Examen BF2 2014 :

Une info : Carlos ANTAO a validé son BF2 ; en effet, il a repassé avec succès l'épreuve de règlements à Soustons.

Cette année, stage de préparation et examen BF2 avaient lieu à Mont sous Vaudrey. C'était une occasion inespérée pour nos BF1 de parfaire leurs connaissances. Or, à mon grand regret, (et je parle aussi pour mon comité), un seul candidat franc-comtois, Lucien GARRIGOS du CD 25, a profité de cette opportunité. Lucien a réussi les épreuves pratique et orale ; il devra repasser l'épreuve de règlement et celle d'évaluation de boules en partie l'an prochain.

Stage de préparation à l'examen BF 1 2015 :

Cinq candidats se sont inscrits : 2 du CD 25 et 3 du CD 70. Les cinq ont assisté au stage de préparation qui a eu lieu hier à Mont sous Vaudrey, co-animé par Paulo et moi-même.

J'en profite pour remercier les membres du comité du Jura qui nous ont accueillis.

L'examen aura lieu le samedi 31 janvier 2015 à Arc les Gray, dans les mêmes conditions que 2014.

La sélection régionale

Les sélections 2014 concernaient les jeunes (nés entre 1998 et 2000, exceptionnellement en 2001 et 2002) et les espoirs masculins (nés entre 1993 et 1996).

▪ Les jeunes

L'expérience des années précédentes, qui consistait à convoquer 12 jeunes, ayant donné satisfaction a été reconduite. Chaque CD devait, à l'issue de sélection départementale, retenir un nombre de jeunes proportionnel à son effectif dans cette catégorie d'âge, à savoir CD 25 = 2, CD 39 = 4, CD 70 = 4 et CD 90 = 2.

Le CD25 ne présentant qu'un seul jeune, un jurassien supplémentaire a été convoqué.

La sélection régionale a eu lieu le samedi 4 octobre 2014 à Belfort.

Nous devons sélectionner quatre jeunes à partir des ateliers officiels de points et tirs et de parties en triplé en 8 mènes.

L'encadrement était assuré par huit éducateurs, issus de nos quatre comités départementaux. J'ai assuré la saisie et le traitement informatique grâce à un nouveau fichier qui permet de gagner beaucoup de temps (à 17h, la mission était remplie).

A noter un excellent accueil de Joseph et de toute son équipe comme d'habitude, une parfaite entente entre éducateurs et, cette année, des accompagnateurs globalement discrets.

Ont été sélectionnés et convoqués pour la sélection de zone :

CD 70 : MORISOT Léo

CD 39 : PINSON Valentin - ALVES Jayson
CD 25 : VALKRE Julien
Remplaçant : CHEVIET David (CD 70)

▪ Les espoirs masculins

A noter que très peu de joueurs sont sélectionnables de par leur âge et leur niveau.
CD 25 = 26, CD 39 = 29, CD 70 = 29 et CD 90 = 7

Lors d'une réunion du comité directeur, nous avons décidé, que chaque CD présenterait un espoir à la sélection de zone. Le CD 25 n'avait aucun espoir du niveau requis ; le CD 90 en a sélectionné un, de même que le CD 70. Pour sa part, le CD 39 présentait 2 espoirs et un remplaçant.

CD 70 : ANTAO Aurélien
CD 39 : NICOD Bastien - LEROY Mathieu - REYNAUD Pierre
CD 90 : KERDUDO Tony

La sélection de zone (jeunes et espoirs masculins) a eu lieu le 19 octobre à Arc les Gray.

Pour constituer un groupe de 21 (7 triplettes) nous avons fait appel à nos deux suppléants.

Ont participé 13 jeunes (dont 5 franc-comtois) - 8 espoirs (dont 5 francs-comtois). Les autres Ligues et CD rencontrent les mêmes difficultés que nous pour présenter des sélectionnés.

L'encadrement : 8 éducateurs franc-comtois sur 16. La sélection était pilotée par Alain VORILLION, le responsable de notre zone et y participaient deux membres de la DTN, venus de Paris. Leur présence a été relativement mal ressentie par certains éducateurs (surtout lorsque, devant les joueurs, ils ont fait refaire un cercle d'atelier qui était d'un diamètre de 99 cm au lieu d'un mètre).

Les modalités de sélection ont changé depuis cette année ; en effet, la DTN ne nous fournit plus un nombre de joueurs à sélectionner. Mais, le responsable de zone envoie une liste de joueurs susceptibles d'être sélectionnés. La DTN fait son choix ensuite en fonction des besoins en poste et en âge ; se basant sur les résultats chiffrés et sur la fiche de suivi. Nous n'insisterons jamais assez sur le rôle de cette fiche de suivi qui doit être remplie avec minutie. Elle doit retracer les performances du joueur sur plusieurs années. Et le joueur doit bien réfléchir sur le poste qu'il souhaite occuper.

Cette journée fut un vrai marathon : les joueurs ont fait 6 parties de 9 mènes, les ateliers de tir et point et le tir de précision : ils ont joué 160 boules.

Marathon aussi pour les éducateurs qui fonctionnaient en binôme de Ligue différente changeaient de poste à chaque heure.

Début à 9h. Pause d'une heure pour le repas. Fin de la sélection à 17h30.

Résultat : Alain VORILLION a proposé un seul espoir, Aurélien ANTAO de notre Ligue et une liste de 8 jeunes, avec, à la deuxième place, Julien VALKRE du CD25. Or, un représentant de la DTN a rappelé à Alain VORILLION que les jeunes de 1998 ne pouvaient pas être retenus. J'ai donc manifesté mon mécontentement ; en effet, notre Ligue et nos CD ont sélectionné en respectant la circulaire envoyée par la DTN qui précise uniquement la fourchette d'âges et non les besoins réels exprimés lors de réunions informelles entre DTN et les responsables de zone.

Finalement, Julien VALKRE, né en 1998, n'a pas été retenu par la DTN ; néanmoins il a réalisé une belle prestation.

Par contre, Jean-Yves PERONNET a souhaité que Kevin PROST-BOUCLE de Saint Claude, qui avait participé à la précédente détection nationale, soit à nouveau convoqué.

La détection nationale espoirs à Nîmes

Je vous lis le compte rendu de Carlos ANTAO, BF2 accompagnateurs de nos deux espoirs :

« 13 espoirs participaient à ce stage national à Nîmes.

Pour Aurélien, il s'est adapté rapidement et a été performant sur les deux jours (un pourcentage entre 60 et 70% est envisageable sur les 200 boules jouées.

Concernant Kevin Pros-Boucle, belle performance le samedi avec de très belles parties et une bonne performance au niveau du tir. Dommage que la moyenne du dimanche n'ait pas été identique ; fatigue due au travail et à la route.

D'après moi, nos deux joueurs ont réalisé de belles performances, qui me semblent être analogues. Attendons le résultat. »

Commission de Discipline

Président démissionnaire : Michel DEMOUGEOT

« Monsieur le Président de la Ligue,
Messieurs les Présidents des Comités,
Mesdames et Messieurs les membres de la Ligue de Franche-Comté,
Monsieur le Maire,
Madame la Représentante du CROS,

Durant l'année 2014, la Commission de Discipline a été amenée à se réunir le 08 mai 2014 au CIS à Besançon pour deux affaires concernant des joueurs du département du Doubs dans les pré-qualificatifs des championnats de ligue :

1^{ère} affaire : Pré qualificatif Ligue Tête à tête du 22 mars 2014 au boulo-drome du Rosemont concernant Messieurs BRETON Raphaël, Beure Pétanque Club, demeurant Chemin des Champs Michel 25410 Saint Vit et GENDRE Nicolas, Pétanque Saint Vitoise, demeurant 6 rue de la Coupotte 25410 Saint Vit.

Rapport de Monsieur FOSSAERT Pierre, Secrétaire du district de Besançon

« A la fin de la compétition vers 19 h 19h 30, les joueurs de Beure étaient nombreux à la buvette lorsque a eu lieu une altercation. Je ne saurais dire comment cela a commencé, j'étais à la table de marque à noter les joueurs qualifiés. J'ai vu Monsieur MAITRUGE Stéphane allongé par terre ensanglanté. Monsieur BRETON Raphaël voulait se battre. Monsieur KOELLER Pascal a évité le pire en le neutralisant. Je n'ai pas vu qui a frappé Monsieur MAITRUGE Stéphane, je ne saurais dire si celui-ci est seulement victime ou a participé à l'altercation. Monsieur GENDRE Nicolas voulait aussi se battre. J'ai appelé la police, qui est arrivée 20 minutes plus tard ainsi que les pompiers, ceux-ci ont porté les premiers secours à Monsieur MAITRUGE ; celui-ci avait l'air salement amoché, après une demi heure, ils l'ont emmené. »

Monsieur GENDRE Nicolas ne s'est pas présenté car ce jour-là il participait à une compétition de Boule Lyonnaise. Après avoir entendu Monsieur BRETON Raphaël et les témoins convoqués ou leurs témoignages écrits (Messieurs FOSSAERT Pierre, CHALOPIN Jean-Pierre, KOELLER Pascal, BESSARD Claude, LOCATELLI Frédéric, MAITRUGE Stéphane et Madame KOELLER Karine) les membres de la commission ont pris à l'unanimité la sanction suivante : 2 ans de suspension de licence pour menaces verbales, attitude agressive, bousculade volontaire, tentative de coup envers un joueur ou un spectateur.

2^{ème} affaire : Pré qualificatif Ligue Triplette Promotion du samedi 5 Avril 2014 à Saint Vit concernant Monsieur SAM Bunmyde la Pétanque Burgilloise, demeurant 11 rue de la Barre 25220 Roche les Beaupré.

Rapport de Madame GAILLOT Elodie, Présidente du Club Pétanque Saint Vitoise :

« Mr SAM Bunmy, non joueur le jour du championnat a sauté au cou de Mr Clément Jean Paul (02501927 Laboule Montferrandaise) Il a essayé de l'étrangler, plusieurs personnes se sont interposées pour que Mr SAM lâche Mr CLEMENT, mais il ne voulait pas le lâcher, il aurait agressé Mr CLEMENT car il a refusé de payer à boire à Mr Bunmy, mais je ne sais pas s'il s'est passé quelque chose avant.

Des amis de Mr SAM Bunmy et des membres de la pétanque Saint-Vitoise ont essayé de le raisonner et de le calmer en vain, Mlle Gaillot Elodie a été obligée d'appeler la gendarmerie, mais celui-ci était parti à l'arrivée des gendarmes. »

Après avoir entendu Monsieur SAM Bunmy et Monsieur CLEMENT Jean-Paul et les témoins convoqués (Madame GAILLOT Elodie et Monsieur BLAUDET Jean-Philippe, Monsieur JOLY Ludovic ne s'étant pas présenté) les membres de la commission ont pris à l'unanimité la sanction suivante : 4 ans de suspension de licence pour voies de fait avec violences physiques, n'entraînant pas de blessure dûment constatée par un certificat médical attestant un arrêt de travail de cinq jours minimum, envers un joueur ou un spectateur. »

Jean-Marie MARAUX indique que Michel DEMOUGEOT sera remplacé à la commission de discipline par Christian VALET et que Denis LHOMME devient le Président de cette commission.

Commission des Finances

Président : René MIDEY

« La commission s'est réunie le 2 décembre 2014 au Centre International Sportif de Besançon.

Étaient présents : Mesdames Émilie Maraux, Chantal Frachebois, Peggy Schepard, Djamila Prenat, Messieurs Robert Devoille, Patrick Galmiche, Joseph Illana, François Illana, Jean-Marie Maraux, René Midey, Paulo De Bastos, Bernard Caritey, Jean-Marie Tournier, Daniel Cordier, Christian Valet.

Excusés : Messieurs Michel Demougeot et Patrick Jouan.

Madame la Trésorière présente les comptes de l'année 2014. Après explications et vérification, la Commission valide le bilan. Il en ressort un déficit de 3 662.39 €.

Le budget primitif 2015 est voté en équilibre à 43 077 €.

Plusieurs propositions ont été validées :

- Une seule chambre d'hôtel pour la triplète jeune (plus une chambre pour d'éventuelles féminines).
- Indemnisation d'une seule voiture par triplète (jeune et senior).

Il serait judicieux que, l'an prochain, la réunion de cette commission ait lieu plus tôt.

La séance est levée à 21 heures. »

Commission des Vétérans

Président : Christian VALET

« Le premier championnat triplète mixte vétérans a été organisé le 17 avril 2014 au boulodrome du Val d'Amour par le club de Mont sous Vaudrey. 36 équipes y ont participé dans une excellente ambiance. Jean LOCATELLI a arbitré ce championnat.

Les résultats : cf § Rapport des délégués aux championnats de France.

L'édition 2015 aura lieu en Haute-Saône à Arc les Gray le 4 juin. »

Commission Presse-Communication

Président : Patrick JOUAN

« Pour ce qui est de la presse en 2014, il y a comme chaque année de bonnes choses mais aussi quelques regrets. Tout d'abord, je tiens à remercier tous les clubs et dirigeants qui m'ont fait parvenir les résultats des compétitions organisées. Je ne vais pas les citer, au risque d'en oublier. Je sais que ce n'est pas forcément facile d'envoyer les résultats rapidement, de répondre aux exigences de la mise en page du journal. Je réitère mes remerciements. J'espère qu'en 2015 et après, d'autres clubs collaboreront. Au chapitre des regrets, à noter la disparition de la rubrique "Fréquence pétanque" du mardi dans l'Est républicain. J'ai déjà expliqué aux différents comités francs-comtois les raisons du choix du journal. Toutefois, la Pétanque continue d'exister dans le quotidien mais sous une autre forme. Afin de publier à chaud (j+1 ou j+2), les clubs ont la contrainte de me faire parvenir les résultats dès la fin de la compétition. Je sais que certains clubs n'envoient pas les résultats lorsque les demi-finales et finale ne sont pas jouées. Donc, même si la rubrique a cessé, la pétanque continue de paraître. Sans la collaboration de tous ce n'est pas possible. Certains clubs n'envoient pas ou jamais les résultats. Faute d'adresse email ? Savent-ils qui joindre ? Je rappelle que le support papier reste une courroie essentielle dans la transmission de nos activités auprès des joueurs mais aussi des non initiés. Enfin, la Ligue Franche-Comté

a fait parler d'elle dans la revue "Planète Boules" cet été. Mais ce n'est qu'une fois. Ne pourrait-on pas envisager une collaboration avec la revue ? Tous les deux mois, nous aurions une page ou double page sur notre ligue, à l'instar d'autres ligues hexagonales. Il suffirait de choisir ce qui fait l'actualité dans notre ligue. En contrepartie, chaque club serait abonné à la revue. »

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2015

Émilie MARAUX présente le budget des indemnités aux Championnats de France 2015 (annexe 6) et le budget prévisionnel 2015 (annexe 7) qui ont été élaborés en tenant compte des propositions de la commission des finances.

Le budget prévisionnel 2015 est adopté à l'unanimité.

DÉSIGNATION DES VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

PRENAT Djamila et Rémi BOUDAUX sont désignés, à l'unanimité, vérificateurs aux comptes pour les deux années à venir.

DATES ET LIEUX DES CHAMPIONNATS 2015

▪ Championnats de France

| | | |
|-------------------------|--------------------|-------------------|
| Triplette vétérans | 13 et 14 juin | Saint Cannat (13) |
| Triplette jeu provençal | 19 au 21 juin | Vauvert (30) |
| Triplette féminine | 27 et 28 juin | Montauban (82) |
| Triplette promotion | 27 et 28 juin | Montauban (82) |
| Doublette féminin | 11 et 12 juillet | Troyes (10) |
| Tête à tête masculin | 11 et 12 juillet | Troyes (10) |
| Doublette mixte | 25 et 26 juillet | Rennes (35) |
| Triplette jeunes | 22 et 23 août | Nevers (58) |
| Doublette jeu provençal | 28 au 30 août | <i>non fixé</i> |
| Triplette masculin | 5 et 6 septembre | Narbonne (11) |
| Doublette masculin | 12 et 13 septembre | Pau (64) |
| Tête à tête féminin | 12 et 13 septembre | Pau (64) |

▪ Les Préqualificatifs de Ligue

| Championnat | Date | Date limite inscription. |
|--|----------|--------------------------|
| Pré qualificatif Triplette Promotion | 21 mars | 18 mars |
| Pré qualificatif Doublette masculin et féminin | 11 avril | 08-avr |
| Pré qualificatif Triplette masculin et féminin | 18 avril | 15-avr |
| Pré qualificatif Tête à tête masculin et féminin | 2 mai | 29-avr |
| Préqualificatif Doublette mixte | 16 mai | 13-mai |

▪ **Les Qualificatifs et Championnats de Ligue**

| Championnat | Date | Lieu | Date Ins. |
|---------------------------------------|--------------------|-----------------------------|-----------|
| Triplette Jeu Provençal | 14 et 15 mars | Lure - CD (70) | 11-mars |
| Triplette Promotion | 22 mars | ASMB (90) | |
| Doublette masculin, féminin et jeunes | 12 avril | Montferrand le Château (25) | |
| Triplette Vétéran | 16 avril | Offemont (90) | 13-avr |
| Triplette masculin et féminin | 19 avril | Valdoie (90) | |
| Tête à tête masculin et féminin | 3 mai | Port sur Saône (70) | |
| Doublette Mixte | 17 mai | Saint Claude (39) | |
| Doublette Jeu Provençal | 23 et 24 mai | Villers le Lac (25) | 20-mai |
| Tête à tête jeunes | 24 mai | Villers le Lac (25) | 21-mai |
| Triplette Mixte Vétéran | 4 juin | Arc les Gray (70) | 01-juin |
| Triplettes jeunes | 14 juin | Valdoie (90) | 11-juin |
| Triplette Mixte | 19 et 20 septembre | Mont sous Vaudrey (39) | 16-sept |

▪ **Concours nationaux dans la Ligue**

| | | | |
|---------------------|------|-----------------------|-----------------|
| 4 et 5 juillet 2015 | 9h30 | Salins les Bains (39) | Doublette mixte |
| 8 et 9 août 2015 | 10h | Vesoul (70) | Triplette |

▪ **Concours régionaux dans la Ligue**

| | | | |
|----------------|------|-----------------------|-----------------|
| 2 juin 2015 | 14h | Poligny (39) | Doublette |
| 5 juillet 2015 | 8h30 | Salins les Bains (39) | Doublette mixte |
| 8 août 2015 | 9h | Bletterans (39) | Doublette |
| 22 août 2015 | 9h | Lons le Saunier (39) | Doublette |

▪ **Autres dates 2015**

| | | |
|------------------------------------|----------------------|--|
| Congrès National FFPJP | 8,9 et 10 janvier | Bron (69) |
| Trophée des Villes 2015 | 9 au 11 janvier | Lons le Saunier (39) |
| Examen d'arbitre de Ligue | Dimanche 18 janvier | <i>Lieu à définir en fonction des candidatures</i> |
| Examen d'éducateur BF1 2015 | 31 janvier | Arc les Gray |
| Marathon des jeunes de la Ligue | 8 février | Bans (39) |
| Journée des Féminines Ligue | 1 mars | Belfort (90) |
| Journée des Dirigeants de la Ligue | 15 novembre | Bans (39) |
| AG Ligue 2015 | Dimanche 13 décembre | Champagnole (39) |

TIRAGE DES DIFFÉRENTS GROUPES DU CRC par Jean-Marie TOURNIER

| CRC1A | | CRC1B | |
|-------|----------|-------|-----------|
| 1. | Vesontio | 1. | PFC 2 |
| 2. | PFC 1 | 2. | ABJ2 |
| 3. | ABJ 1 | 3. | St Claude |
| 4. | Giomagny | 4. | Valdoie |

| CRC2A | | CRC2B | |
|-------|-----------|-------|------------|
| 1. | ASMB | 1. | Gy |
| 2. | Poligny | 2. | Salins |
| 3. | US Vesoul | 3. | Boroilotte |
| 4. | JPP | 4. | PCHS |

| CRC Féminin A | | CRC Féminin B | |
|---------------|-----------|---------------|------------|
| 1. | JPP | 1. | Vesontio |
| 2. | ABJ 1 | 2. | ABJ 2 |
| 3. | Salins | 3. | Bletterans |
| 4. | US Vesoul | 4. | Lure |

Modifications du cahier des charges du CRC féminin

Jean Marie TOURNIER propose quelques modifications du cahier des charges qui sont adoptées à l'unanimité (annexe 4).

Désormais, les phases finales du CRC1, CRC2 et CRC féminin débuteront à 9h.

Dates et Lieux du CRC :

| | Date | Heure | CRC F | CRC1 | CRC2 |
|--------------------------|---------------------|--------------|------------------------|-------------|-------------|
| 1 ^{ère} journée | 1 ^{er} mai | 14h30 | Offemont (90) | | |
| 2 ^{ème} journée | 21 juin | 14h30 | PFC (25) | | |
| 3 ^{ème} journée | 30 août | 14h30 | Arc (70) | Arc (70) | Gy (70) |
| Phase finale | 4 octobre | 9h | Mont sous Vaudrey (39) | | |

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS NATIONAL

Le Président propose que Jean-Marie TOURNIER et René MIDEY soient les délégués de la Ligue au Congrès National de la F.F.P.J.P. qui aura lieu à Bron les 9 et 10 janvier 2015. Aucune objection n'est formulée.

QUESTIONS DIVERSES

Demandes de Patrick FRACHEBOIS, Président de la Pétanque Franc-Comtoise

⇒ **pour la participation financière de l'équipe féminine qui accède au CNC Féminin en 2015.**

Réponse : L'équipe recevra le forfait de la FFPJP de 270 € et également une indemnité de la Ligue basée sur les déplacements effectués sur la base suivante : Kilomètres aller-retour X 2 véhicules X 0.20 €. Il est à noter qu'une indemnité peut éventuellement être allouée par le comité d'appartenance.

⇒ **concernant les montants des inscriptions et droits d'entrée dans les bouledromes :**

Réponse : Suite à une vérification des règlements existants concernant cette question et après avis de Xavier GRANDE, le secrétaire administratif de la FFPJP, il est stipulé clairement que le prix de l'inscription au concours et le droit d'entrée doivent être inscrits sur une affiche près du bureau d'inscription. Ainsi, le prix de l'inscription servira de base au calcul des indemnités de la compétition et le droit d'entrée sera encaissé par l'organisateur pour les frais de fonctionnement du bouledrome.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2015

En 2015, l'assemblée générale aura lieu dans le comité du Jura à Champagnole le dimanche 13 décembre.

INTERVENTIONS DES PERSONNALITÉS

▪ **Madame Adriana DOMERGUE, représentante du Comité Régional Olympique et Sportif :**

« Bonjour à toutes et à tous,

Je vous remercie de votre invitation et je suis très heureuse d'être parmi vous aujourd'hui.

Je suis satisfaite de voir qu'il y a autant de compétitions, autant de participations. Votre nombre de licenciés est beaucoup plus important que ce que j'aurais pu penser.

J'imagine que les clubs de toutes les disciplines ont le même souci : c'est le renouvellement de nos adhérents. Vous avez aussi des jeunes, des féminines et des vétérans : c'est bien.

Vous organisez des formations. Sachez que le CROS organise énormément de formations pour aider les Ligues et les Comités à former leurs nouveaux dirigeants.

De plus, le CROS prête du matériel (vitabris, voitures, bracelets) à des prix très raisonnables. N'hésitez pas à solliciter le CROS.

Je suis ravie de savoir que vous avez une très bonne relation avec la presse. Ce n'est pas la même chose pour toutes les activités sportives : nous voyons de plus en plus de Ligues qui se plaignent d'un manque de lisibilité.

Je suis toujours aussi ravie d'être parmi vous ; j'apprends plein de choses et j'espère être parmi vous l'an prochain. Je vous souhaite une bonne année 2015 avec de belles compétitions et de bons résultats.»

Suite à une question de Joseph ILLANA à propos du coût de la location des salles au CIS, Adriana DOMERGUE reconnaît que cette décision est très contestée mais le Centre International de Séjour est déficitaire, avec le risque d'être fermé. A noter que l'hôtellerie et la restauration proposées sont très peu utilisées. Une réunion sur ce sujet aura lieu dans les prochains jours.

▪ **Monsieur Thierry DECOSTERD, Maire de Burgille :**

« Mesdames, Messieurs,

Merci d'être venu dans une salle gratuite. Je voudrais remercier Rémi BOUDAUX car il s'investit beaucoup dans la commune, non seulement il est président de la Pétanque Burgilloise mais il est aussi conseiller municipal en charge de l'animation. Il a une bonne bonhomie ; cela lui va très bien.

J'ai bien écouté tous vos travaux et il y a un élément important et j'en ai parlé un peu au Président pendant la pause, c'est l'action envers les jeunes. Une réforme a été mise en place ; on peut être pour, on peut être contre : ce sont les rythmes scolaires.

Je vais vous présenter notre collectivité : c'est un petit village de 500 habitants qui est coupé en trois : Burgille, Chazoy et Cordiron, associés depuis près de 35 ans et on est dans une communauté de communes qui est à cheval sur deux départements : 17 communes en Haute-Saône et 13 communes dans le Doubs, ce n'est pas facile à gérer. Nos compétences principales sont la petite enfance, le scolaire, l'extrascolaire et les écoles.

Pour revenir sur ces rythmes scolaires, je pense qu'effectivement sur les périodes avant les vacances d'été, les enfants ont du temps libre le vendredi après midi (organisé de cette façon sur la Haute-Saône et un petit peu dans le Doubs), j'invite les présidents du secteur à prendre contact avec les personnes qui s'occupent de la régie. Cela pourrait être intéressant de développer une activité pétanque puisqu'on nous reproche de ne pas faire assez d'activités et faire de la halte garderie.

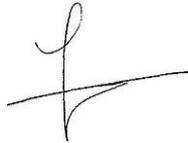
Je suis heureux d'avoir participé à vos travaux, je vois que le processus est le même un peu partout. Vous êtes rigoureux, clairs, précis, concis.

Je voulais vous souhaiter une bonne fin de journée, d'agréables fêtes de fin d'année et vous êtes toujours les bienvenus sur la commune de Burgille. Bonne fêtes de fin d'année, meilleurs vœux pour vous et vos familles. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h30.

Le Président,
Jean-Marie MARAUX

Le Secrétaire Général,
Patrick GALMICHE



ANNEXES

Annexe 1 : Bilan financier 2014

Annexe 2 : Rapport des Vérificateurs aux comptes

Annexe 3 : Participation aux Championnats 2014

Annexe 4 : Cahier des charges du CRC féminin

Annexe 5 : Indemnités des championnats de France 2015

Annexe 6 : Budget prévisionnel 2015

Comptes d'exploitation & Bilan de l'Exercice 2014

| Recettes | |
|---|--------------------|
| Subventions | 13 001.94 € |
| FFPJP (indemnités Championnats de France) | 2 561.78 € |
| FFPJP (indemnités CNC Jeunes) | 2 100.00 € |
| CNDS 2014 | 5 500.00 € |
| Conseil Régional | 2 840.16 € |
| Licences + participation coupe des clubs | 11 366.00 € |
| CD 25 | 4 014.00 € |
| CD39 | 3 284.00 € |
| CD70 | 3 024.00 € |
| CD90 | 1 044.00 € |
| Inscriptions Championnats | 17 196.00 € |
| Triplettes Jeu Provençal | 0.00 € |
| Doublettes Jeu Provençal | 648.00 € |
| Triplettes masculins | 4 488.00 € |
| Doublettes féminins & masculins | 3 576.00 € |
| Tête à Tête féminins | 612.00 € |
| Tête à Tête masculins | 2 448.00 € |
| Triplettes mixtes | 768.00 € |
| Triplettes Vétérans | 1 104.00 € |
| Doublettes Mixtes | 2 400.00 € |
| Triplettes féminins | 696.00 € |
| Triplettes mixtes vétérans | 456.00 € |
| Manifestations | 0.00 € |
| Divers | 550.65 € |
| Intérêts | 550.65 € |
| Transfert de Compte / Compte | 0.00 € |
| Total des recettes | 42 114.59 € |

| Dépenses | |
|--|--------------------|
| Investissements | 0.00 € |
| Frais de Fonctionnement | 1 373.11 € |
| Frais secrétariat | 172.28 € |
| Frais postaux | 118.73 € |
| Frais déplacement membres | 805.30 € |
| Frais bancaires | 64.45 € |
| Photocopieur, relieuse | 212.35 € |
| AG, Réceptions, Relations publiques | 2 364.80 € |
| Assemblée Générale Lure | 1 348.00 € |
| Frais salle réunion | 425.00 € |
| Congrès national | 591.80 € |
| Championnats de France | 26 616.33 € |
| Triplettes Jeu Provençal | 2 056.00 € |
| Doublettes Jeu Provençal | 2 450.00 € |
| Triplettes masculins | 4 971.00 € |
| Triplettes Féminins | 1 624.20 € |
| Doublettes masculins + tât féminin | 1 439.50 € |
| Doublettes Féminines + t à t masculin | 1 815.00 € |
| Triplettes Jeunes | 5 881.60 € |
| Triplettes Vétérans | 1 340.00 € |
| Doublettes mixtes | 1 032.50 € |
| Reversion chpt France 2013 | 190.00 € |
| Tenues | 3 816.53 € |
| Récompenses | 2 122.75 € |
| Diplômes | 571.40 € |
| Coupes et trophées | 1 551.35 € |
| Commissions | 7 631.20 € |
| Finances | 380.61 € |
| Disciplines | 375.30 € |
| Arbitrage | 2 107.93 € |
| Féminine | 622.14 € |
| Technique | 706.50 € |
| Jeunes | 3 438.72 € |
| Divers | 5 668.79 € |
| Reversion + aide Nationaux | 494.80 € |
| CRC & CNC + trip mixte & mixte vétéran | 4 800.00 € |
| Journées des dirigeants | 102.73 € |
| Cotisation Cros | 271.26 € |
| Total des dépenses | 45 776.98 € |

| | |
|----------------------------|--------------------|
| solde 2013 | 63 190.70 € |
| crédit 2014 | 42 114.59 € |
| déplacements dirigeants | 3 030.77 € |
| dons dirigeants | -3 030.77 € |
| débit 2014 | 45 776.98 € |
| avoir au 26/11/2014 | 59 528.31 € |

| Avoir au 26/11/2013 | |
|---------------------------------|--------------------|
| Compte CMDP 226675345 | 20 144.42 € |
| Livret Bleu 226675360 | 11 441.60 € |
| Compte Tonic + 226675363 | 27 050.30 € |
| Compte Tonic + 226675364 | 2 840.29 € |
| opérations non rapprochées 2013 | 1 714.09 € |
| total en caisse | 63 190.70 € |

| Avoir au 26/11/2014 | |
|--------------------------|--------------------|
| Compte CMDP 226675345 | 14 302.58 € |
| Livret Bleu 226675360 | 11 622.69 € |
| Compte Tonic + 226675363 | 27 384.74 € |
| Compte Tonic + 226675364 | 2 875.41 € |
| total en caisse | 56 185.42 € |
| facture à encaisser | 5 173.22 € |
| facture à débiter | - 1 830.33 € |
| total réel | 59 528.31 € |

Solde débiteur de -3 662.39 €

A Besançon, le 14 décembre 2014

Annexe 2

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Je soussignée, vérificatrice aux comptes de la Ligue de Franche-Comté FFPJP, Jamila PRENAT ai procédé à la vérification des comptes de ladite Ligue le mardi 2 décembre 2014 à Besançon.

Mademoiselle Emilie MARAUX, Trésorière Générale m'a présenté le cahier des comptes, les relevés bancaires ainsi que toutes les pièces justificatives relatives aux recettes et aux dépenses de l'exercice 2014 en sa possession.

J'ai transmis tous ces documents pour étude à M. Eric POTTIER, indisponible à cette date.

Tous les sondages auxquels nous nous sommes livrés ont permis de constater la parfaite exactitude des opérations inscrites sur le cahier des comptes de la Ligue de Franche-Comté.

Le solde du bilan correspond bien à celui des derniers extraits bancaires de l'année 2014, compte tenu des opérations non encaissées ou décaissées à la date du contrôle.

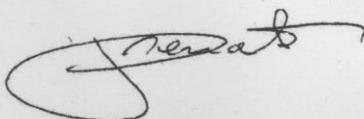
En conséquence, nous avons approuvé ce bilan et félicitons la Trésorière Générale pour son travail rigoureux. Nous associons à ces félicitations le trésorier-adjoint, Robert DEVOILLE, pour sa précieuse collaboration dans la gestion comptable de la Ligue.

Nous engageons donc l'Assemblée Générale à donner son quitus à la trésorière sur les comptes soumis à notre approbation.

Fait à Besançon, le 14 décembre 2014.

Les vérificateurs aux comptes :

Jamila PRENAT



Eric POTTIER



Participation aux Qualificatifs de Ligue année 2013 - 2014

| Nb Équipes | CD 25 | | CD 39 | | CD 70 | | CD 90 | | Total | Total |
|------------------------------------|-------|------|-------|------|-------|------|-------|------|-------|-------|
| | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 | 2013 | 2014 |
| Triplette J.P. | 17 | | 4 | | 6 | | 15 | | 42 | 0 |
| Triplette Sen. | 73 | 56 | 61 | 56 | 41 | 31 | 27 | 23 | 202 | 166 |
| Triplette Fem. | 21 | 20 | 27 | 22 | 16 | 12 | 3 | 4 | 67 | 58 |
| Triplette Promotion | 51 | 79 | 66 | 48 | 53 | 64 | 22 | 17 | 192 | 208 |
| Triplette Vétérans | 29 | 29 | 16 | 41 | 29 | 18 | 4 | 4 | 78 | 92 |
| Triplette Vétérans Mixte | | 6 | | 22 | | 9 | | 1 | 0 | 38 |
| Triplette Mixte | 40 | 36 | 16 | 4 | 3 | 18 | 8 | 6 | 67 | 64 |
| Triplette Jun. | 3 | 1 | 4 | 5 | 3 | 2 | 1 | 0 | 11 | 8 |
| Triplette Cad. | 3 | 3 | 10 | 9 | 7 | 3 | 0 | 0 | 20 | 15 |
| Triplette Min. | 2 | 2 | 7 | 6 | 5 | 4 | 0 | 0 | 14 | 12 |
| Triplette Benj. | 0 | 1 | 2 | 0 | 1 | 1 | 0 | 0 | 3 | 2 |
| Doublette Mix. | 81 | 80 | 89 | 101 | 54 | 88 | 31 | 31 | 255 | 300 |
| Doublette J.P. | 13 | 32 | 42 | 11 | 5 | 7 | 1 | 31 | 61 | 81 |
| Doublette Fem. | 32 | 28 | 43 | 47 | 26 | 24 | 4 | 9 | 105 | 108 |
| Doublette Mas. | 102 | 114 | 135 | 98 | 91 | 76 | 33 | 51 | 361 | 339 |
| Doublette Jun. | 2 | 2 | 6 | 2 | 1 | 0 | 0 | 0 | 9 | 4 |
| Doublette Cad. | 1 | 4 | 17 | 10 | 5 | 1 | 0 | 1 | 23 | 16 |
| Doublette Min. | 2 | 3 | 12 | 6 | 3 | 0 | 0 | 1 | 17 | 10 |
| Doublette Benj. | 0 | 1 | 4 | 0 | 2 | 0 | 0 | 1 | 6 | 2 |
| Tête à Tête Sen. | 226 | 182 | 154 | 202 | 129 | 182 | 81 | 46 | 590 | 612 |
| Tête à Tête Fem. | 38 | 43 | 5 | 66 | 14 | 39 | 4 | 5 | 61 | 153 |
| Tête à Tête Jun. | 4 | 2 | 6 | 5 | 2 | 2 | 0 | 1 | 12 | 10 |
| Tête à Tête Cad. | 4 | 7 | 8 | 18 | 0 | 4 | 0 | 0 | 12 | 29 |
| Tête à Tête Min. | 5 | 7 | 6 | 13 | 1 | 3 | 1 | 1 | 13 | 24 |
| Tête à Tête Benj. | 0 | 3 | 4 | 1 | 0 | 2 | 0 | 0 | 4 | 6 |
| Total Seniors | 723 | 705 | 658 | 718 | 467 | 568 | 233 | 228 | 2081 | 2219 |
| Total Jeunes | 26 | 36 | 86 | 75 | 30 | 22 | 2 | 5 | 136 | 116 |
| Total joueurs seniors / l'année CD | 1413 | 1411 | 1347 | 1361 | 939 | 1067 | 460 | 460 | 4159 | 4299 |
| Total joueurs jeunes / l'année CD | 47 | 60 | 171 | 133 | 73 | 43 | 4 | 8 | 295 | 244 |

| | | |
|------------------------------------|------|-------------|
| Participation Total Senior / Ligue | 2013 | 4159 |
| Participation Total Jeunes / Ligue | 2013 | 295 |
| | | 4454 |

| | | | |
|------|-------------|----------------|---|
| 2014 | 4299 | 3.257 | % |
| 2014 | 244 | -20.902 | % |
| | 4543 | 1.959 | % |



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal
Ligue de Franche-Comté

**Cahier des charges du Championnat
Régional des Clubs Féminin**

Article 1 - Présentation - La Ligue de Franche-Comté organise un championnat régional des clubs féminin. Le règlement national du championnat des clubs féminin est appliqué. Seules les équipes homogènes peuvent accéder au CRC féminin.

Article 2 - Inscriptions - Les inscriptions sont gratuites. Ce championnat régional comporte 1 division de 8 équipes. La liste des équipes et leur répartition découle des compétitions qui ont eu lieu les années précédentes.

Article 3 - Organisation - Les 8 équipes engagées sont réparties dans deux groupes (A et B) de 4 équipes.

Le tirage au sort et le calendrier sont établis par la Commission Sportive et validés par le Comité Directeur.

Chaque Comité Départemental organise une rencontre (3 journées de championnat + phase finale).

L'arbitrage est assuré, si possible, par un arbitre de Ligue désigné par le Comité Départemental organisateur pour chaque journée de championnat. L'organisateur prévoit, en nombre suffisant, les feuilles de matches : 4 lors des trois premières journées et 8 lors de la phase finale.

Les parties débutent à 14h30 précises (trois premières journées). Elles se déroulent sur des terrains numérotés : 16 jeux sont nécessaires.

Une tenue homogène (haut du corps avec identification du club) est obligatoire pour les joueuses.

Un vin d'honneur est offert par l'organisateur à la fin de chaque journée.

Les résultats doivent être transmis le jour de la rencontre (mail, téléphone) au Président de la Commission Sportive. Les feuilles de matches sont envoyées dans la semaine suivant la rencontre.

Article 4 - Phase Finale – Les 8 équipes engagées participent à une phase finale selon le programme suivant :

- 1^{er} du groupe A contre 2^{ème} du groupe B et 1^{er} du groupe B contre 2^{ème} du groupe A puis finale (pour le titre de championne régionale).
- 3^{ème} du groupe A contre 4^{ème} du groupe B et 3^{ème} du groupe B contre 4^{ème} du groupe A puis matches de classement (5^{ème} à 8^{ème} place).

L'arbitrage est assuré par un arbitre de Ligue désigné par la Commission d'arbitrage.

Les parties débutent à 9h. Les parties de tête à tête et les parties de doublettes du 1^{er} cycle doivent être terminées avant la coupure du repas.

Il est prévu un repas pris en commun. Ce repas est à la charge des participantes.

Un vin d'honneur offert par l'organisateur accompagne la remise des récompenses.

Article 5 - Montées et descentes - En fin de saison 2014, en CRC F, la 1^{ère}, championne régionale, monte en CNC F, et les deux dernières descendent en CDC F. Composition de la CRC F pour l'année 2015 : Les 5 équipes classées de la 2^{ème} à la 6^{ème} place en 2014 plus 3 équipes choisies parmi les 4 ayant terminé 1^{ère} dans leur CDC départemental après un barrage (un tirage au sort

détermine 2 rencontres, puis les 2 équipes perdantes sont opposées ; seule l'équipe ayant 2 défaites reste en CDC). Pour les années suivantes, il y aura éventuellement une ou des descentes de CNC, 2 ou 3 montées de CDC ; se maintiendront au plus 5 équipes classées de la 2^{ème} à la 6^{ème} place.

Article 6 - Récompenses - Les récompenses sont à la charge de la Ligue.

Un trophée récompense l'équipe championne régionale.

6 trophées récompensent les championnes régionales.

Les clubs perçoivent des indemnités de déplacement (versées lors de la journée finale). Leur montant est fixé par le Comité Directeur sur proposition de la Commission Sportive.

Une participation de 50€ est demandée à chaque Comité Départemental. La Ligue participe à hauteur de 200€ et chaque équipe reçoit 50€ lors de la finale.

Article 7 - Obligations - L'organisateur est tenu de respecter le présent cahier des charges.

Un club doit informer de son absence dans les 48 heures qui précèdent la compétition.

En cas d'absence non justifiée, une amende de 50€ est exigée.

Le présent cahier des charges a été approuvé par l'Assemblée Générale de la Ligue de Franche-Comté le 14 décembre 2014 à Burgille.

Le Président



Le Secrétaire Général



Indemnités trajets, repas, tenues, photos pour participation
au Championnat de France 2015

Délégués & Joueurs

| | | | | | | | | |
|-----------------------------|-------------------|--------|-------------------|------------------------|----------------------------|--------|-------------------|--------------------|
| Transport | 1150 | 0,25 € | 575.00 € | 13 & 14 juin 2015 | Triplette | | | |
| Nuits | | | 400.00 € | | Vétérans | | | |
| Repas | | | 480.00 € | | | | | |
| Tenue | | | 270.00 € | | ST CANNAT 13 | | | |
| Photo | | | 10.00 € | | | | | |
| | | | <u>1 735.00 €</u> | | | 525 km | | 1 735.00 € |
| Transport | 1140 | | 285.00 € | 19,20 & 21 juin 2015 | Triplette | | | |
| Nuits | | | 600.00 € | Dotation/3 jours | Jeu Provençal | | | |
| Repas | | | 560.00 € | | VAUVERT 30 | | | |
| Tenue | | | 270.00 € | | | | | |
| Photo | | | 10.00 € | | | | | |
| | | | <u>1 725.00 €</u> | | | 520 km | | 1 725.00 € |
| Transport | 1456 | | 364.00 € | 27 & 28 juin 2015 | Triplette | | | |
| Nuits | | | 400.00 € | | Féminine | | | |
| Repas | | | 480.00 € | | | | | |
| Tenue | | | 270.00 € | | MONTAUBAN 82 | | | |
| Photo | | | 10.00 € | | | | | |
| | | | <u>1 524.00 €</u> | | | 678 km | | 1 524.00 € |
| Transport | 1456 | | 364.00 € | 27 & 28 juin 2015 | Triplette | | | |
| Nuits | | | 400.00 € | | promotion | | | |
| Repas | | | 480.00 € | | | | | |
| Tenue | | | 270.00 € | | MONTAUBAN 82 | | | |
| Photo | | | 10.00 € | | | | | |
| | | | <u>1 524.00 €</u> | | | 678 km | | 1 524.00 € |
| Transport | 634 | | 158.50 € | 11 & 12 juillet 2015 | Doublette | | | |
| Nuits | | | 300.00 € | | Féminine | | | |
| Repas | | | 360.00 € | | | | | |
| Tenue | | | 180.00 € | | TROYES 10 | | | |
| Photo | | | 10.00 € | | | | | |
| | | | <u>1 008.50 €</u> | | | 267 km | | 1 008.50 € |
| Transport | 634 | | 158.50 € | 11 & 12 juillet 2015 | Tête à Tête | | | |
| Nuits | | | 200.00 € | | | | | |
| Repas | | | 240.00 € | | TROYES 10 | | | |
| Tenue | | | 90.00 € | | | | | |
| Photo | | | 10.00 € | | | | | |
| | | | <u>698.50 €</u> | | | 267 km | | 698.50 € |
| Transport | 1538 | | 384.50 € | 25 & 26 juillet 2015 | Doublette | | | |
| Nuits | | | 300.00 € | | Mixte | | | |
| Repas | | | 360.00 € | | | | | |
| Tenue | | | 180.00 € | | RENNES 35 | | | |
| Photo | | | 10.00 € | | | | | |
| | | | <u>1 234.50 €</u> | | | 719 km | | 1 234.50 € |
| Transport | 610 | | 152.50 € | 22 & 23 août 2015 | Triplette Juniors | | | |
| Nuits | | | 235.00 € | | Triplette Cadets - Minimes | | | |
| Repas | | | 480.00 € | | | | | |
| Tenue | | | 270.00 € | | NEVERS 58 | | | |
| Photo | | | 40.00 € | | | | | |
| | <i>par Équipe</i> | | <u>1 177.50 €</u> | équipes | | 3 | 255 km | 3 532.50 € |
| Transport | 1348 | | 337.00 € | 28, 29 & 30 août 2015 | Doublettes | | | |
| Nuits | | | 300.00 € | Dotation/3jours | Jeu Provençal | | | |
| Repas | | | 420.00 € | | | | | |
| Tenue | | | 180.00 € | | SIX FOURS 83 | | | |
| Photo | | | 10.00 € | | | | | |
| | <i>par Équipe</i> | | <u>1 247.00 €</u> | équipes | | 2 | 473 km | 2 494.00 € |
| Transport | 1376 | | 344.00 € | 5 & 6 septembre 2015 | Triplettes | | | |
| Nuits | | | 400.00 € | | Masculine | | | |
| Repas | | | 480.00 € | | | | | |
| Tenue | | | 270.00 € | | NARBONNE 11 | | | |
| Photo | | | 10.00 € | | | | | |
| | <i>par Équipe</i> | | <u>1 504.00 €</u> | équipes | | 2 | 638 km | 3 008.00 € |
| Transport | 1946 | | 486.50 € | 12 & 13 septembre 2015 | Doublette | | | |
| Nuits | | | 300.00 € | | Masculine | | | |
| Repas | | | 360.00 € | | | | | |
| Tenue | | | 180.00 € | | PAU 64 | | | |
| Photo | | | 10.00 € | | | | | |
| | | | <u>1 336.50 €</u> | | | 624 km | | 1 336.50 € |
| Transport | 1946 | | 486.50 € | 12 & 13 septembre 2015 | tête-à-tête | | | |
| Nuits | | | 200.00 € | | féminine | | | |
| Repas | | | 240.00 € | | | | | |
| Tenue | | | 90.00 € | | PAU 64 | | | |
| Photos | | | 10.00 € | | | | | |
| | | | <u>1 026.50 €</u> | | | 923 km | | 1 026.50 € |
| | | | | | | | <i>supplément</i> | 1 000.00 € |
| Total des Indemnités | | | | | | | | 21 847.00 € |

Nuitée : 50€ - Repas : 20€ - Tenue : 90€ - Photos : 10€ & 40€ - Suppléments Hôtel 1000€

Le forfait transport est calculé à raison de 0,25€ du km au départ de Besançon pour une voiture

LIGUE DE FRANCHE-COMTE
Prévisions Exercice 2015

| Recettes | |
|---|--------------------|
| Subventions | 12 900.00 € |
| CNDS | 5 500.00 € |
| FFPJP (retour CNC jeunes) | 1 400.00 € |
| Conseil Régional | 3 000.00 € |
| FFPJP (indemnités Championnats de France) | 3 000.00 € |
| Ressources propres | 28 377.00 € |
| Licences | 10 000.00 € |
| Inscriptions championnats | 17 877.00 € |
| Intérêts Bancaires | 500.00 € |
| Manifestations | 0.00 € |
| Divers | 1 800.00 € |
| Participation CD CRC | 1 000.00 € |
| Participation CD marathon jeunes | 800.00 € |
| Total recettes | 43 077.00 € |

| Dépenses | |
|--|--------------------|
| Investissements | 0.00 € |
| Frais de Fonctionnement | 1 580.00 € |
| Secrétariat | 350.00 € |
| Frais postaux | 150.00 € |
| Frais déplacement | 800.00 € |
| Frais bancaires | 70.00 € |
| Photocopieur, Relieuse | 210.00 € |
| AG, Réceptions, Relations publiques | 2 600.00 € |
| Assemblée Générale Burgille | 1 300.00 € |
| Frais de réunions | 500.00 € |
| Congrès | 800.00 € |
| FFPJP | 100.00 € |
| Protection juridique | 100.00 € |
| Championnats de France - CNC - CRC | 30 347.00 € |
| Forfaits équipes participant aux Chpts de France | 21 847.00 € |
| CRC + trip mixte + trip mixte vétéran | 3 200.00 € |
| Aide en nature aux nationaux (Vesoul, Salins) | 500.00 € |
| CNC Jeunes | 2 800.00 € |
| CNC | 2 000.00 € |
| Cotisations - Affiliations | 250.00 € |
| CROS | 250.00 € |
| Récompenses | 2 150.00 € |
| Coupes et Trophées Championnats | 1 300.00 € |
| Diplômes Dirigeants | 850.00 € |
| Commissions | 6 050.00 € |
| Arbitrage | 2 000.00 € |
| Discipline | 100.00 € |
| Féminines | 500.00 € |
| Technique (Détection, Formation) | 1 200.00 € |
| Sportive | 50.00 € |
| Jeunes | 1 600.00 € |
| Finances | 300.00 € |
| Journée des dirigeants | 300.00 € |
| Total dépenses | 43 077.00 € |